L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er AVRIL 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
No 63, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 1er AVRIL.

RECRIMINATIONS.

Nous croyons devoir réduire à leur juste valeur les plaintes qui s'élèvent contre ce que l'on appelle les violences exercées dans le 7e poll. Oui, des violences y ont été exercées, mais par qui ? Par une troupe de forcenés qui, ayant organisé la fraude sur une vaste échelle et craignant de la voir déjouer, a eu l'inconcevable audace de pénétrer dans le bureau, armée de bâtons et de massues, pour en chasser les honnêtes citoyens qui surveillaient les opérations du scrutin. Voilà ce qui devrait exciter l'indignation de nos adversaires.

Posons nettement la question. D'honorables citoyens ont été attaqués par de vils chenapans ; devaient-ils recevoir les coups de bâton et fuir lâchement devant une horde de gens sans aveu ? Est-ce l'ce qu'auraient voulu les démocrates ? Ma foi, les amis de la réforme ont trop de cœur pour se laisser ainsi traiter. La police eût dû les protéger, mais elle était occupée, de l'autre côté de la rue du Canal, à embrigader des électeurs. D'ailleurs les bandits qui ont attaqué le septième poll étaient conduits par un agent de M. O'Leary !

Les défenseurs de la sincérité dans les élections étant donc assaillis se sont défendus, et en se défendant ont frappé mortellement un homme. Sur qui doit tomber la responsabilité de ce sang ? Sur les provocateurs. Pour se défendre contre le bâton des assommeurs de Mockler, il a fallu se servir d'autres armes que celles dont la nature nous a doués. Cependant le résultat prouve que les citoyens attaqués ont fait preuve d'une extrême modération. La vue seule de l'acier a suffi pour mettre en fuite l'ignoble cohorte qui avait fait irruption dans le poll.

Nous déplorons la nécessité où se sont trouvés de paisibles citoyens de se défendre à main armée, mais pourquoi la police n'a-t-elle pas fait son devoir ? Pourquoi, au contraire, un de ses agents s'était-il mis à la tête de l'émeute ?

Qu'on cesse donc de s'indigner contre l'acte de citoyens qui se défendaient. Il eût mieux valu que Mockler ne fût pas tué, mais lorsqu'on essaie de repousser une agression violente, on ne sait pas si le coup que l'on porte pour écarter celui d'un ennemi sera mortel ou non. Que nos adversaires soient de bonne foi. Songeraient-ils à protester si les forcenés de Mockler eussent mis à la porte les amis de la réforme ? S'apitoieraient-ils sur ces derniers si on leur eût brisé les reins à coups de bâton ? Non, certes.

On parle aussi des bulletins livrés aux vents. Ceux qui ont brisé la boîte qui les contenait ont commis une grande faute, mais qu'on veuille se rappeler les incessantes provocations auxquelles ils avaient été en butte depuis le matin ; qu'on songe aussi qu'à la fermeture du poll les secrétaires n'avaient inscrit que neuf cents noms et qu'un peu plus tard, les commissaires avaient compté quatorze cents bulletins.

Ce n'était donc rien que cette fraude colossale ! Qu'on nous réponde sincèrement, en supposant que les commissaires eussent compté douze cents voix, le scandale de la fraude triomphante eût-il été moins grand que celui dont nous avons été témoins ? Nous préférons pour notre part, quoique cet acte soit répréhensible, voir détruire des bulletins destinés à fausser une élection que d'assister à l'asservissement d'une honnête majorité par une minorité turbulente, factieuse, emportée, criminelle. Cette minorité ne pouvait dans le 7e ward, lequel en 1852 n'a donné que [illegible] voix de majorité à M. Pierce et [illegible] à M. Hébert, aux élections de novembre dernier, malgré un vote [illegible] et inexplicable, n'a donné que 400 voix [illegible] à M. Marigny, et qui lundi devait, [illegible] voix donner plus de [illegible] voix de majorité aux candidats démocrates ! Voilà ce était le scandale, voilà ce qui devrait exciter l'indignation.

Les adversaires les plus acharnés de la réforme cessèrent d'accuser d'honorables citoyens dont le seul crime est d'avoir exercé le droit de légitime défense, s'ils voulaient réfléchir aux choses extraordinaires qui se sont passées lundi dans le 7me poll. Une personne présente conteste le vote d'un électeur. Les commissaires locofocos se récrient et veulent l'expulser de l'enceinte. Elle répond qu'on ne peut pas la priver d'un droit reconnu par la loi. Les commissaires l'apostrophent et l'un deux saisissant à la fois demande si elle est de [illegible] fois. C'était tout simplement inviter la multitude à jeter par la fenêtre un citoyen américain qui avait la hardiesse de réclamer un de ses droits. Ce n'est pas tout. Les commissaires, devenus agresseurs, ont fait décidément, sans la majorité démocratique, ont fait distinctement tous les bulletins qui leur ont été présentés. Ils ne font plus [illegible] aux noms d'un nombre d'individus, et souvent après avoir d'abord déposé dans la boîte le bulletin d'un électeur étaient donc.

N'est-ce rien que tout cela ? N'est-ce rien que l'émeute dirigée contre de paisibles citoyens ? N'est-ce rien que le bâton d'un Irlandais ? Pour nous ce serait beaucoup, c'est énorme. Nous comprenons que l'émeute provoque la défense d'une manière ou d'une autre, et vraiment on dirait que nous vivons en dehors du monde civilisé, lorsque l'on voit l'autorité en impuissance à nous protéger ; il faut bien songer à se défendre soi-même.

Nos adversaires peuvent facilement prévenir de nouveaux désordres. Pour l'avenir, ils n'ont qu'à ne plus frauder, [illegible]. Qu'ils se jugent [illegible] une bonne police. Qu'ils n'y opposent pas à insérer les enregistrements de 1852 une clause dans la loi électorale de faire [illegible] aux votants des certificats de naturalisation. Avec de pareilles garanties, il n'y aura plus de possibilité et nos élections [illegible] d'être un objet de scandale.

SERENADE A M. FILLMORE.

Une magnifique sérénade a été donnée à M. Fillmore, hier vers minuit, à l'Hôtel St-Charles. L'orchestre, composé d'environ soixante musiciens, a exécuté plusieurs morceaux saillants de la Juive, Jérusalem, &c. Au milieu de la sérénade un chœur d'hommes a attaqué le chant populaire de la campagne présidentielle de 1840 : *What's your name ? Tippecanoe Rangers*, et la foule a répété le refrain avec beaucoup d'élan.

A ce moment M. Fillmore est arrivé sur le péristyle de l'Hôtel et a prononcé quelques paroles de remerciements pleines de chaleur et d'émotion. M. Kennedy, ancien secrétaire de la marine, ayant été appelé, a pris à son tour la parole et a prononcé un petit discours improvisé que nous regrettons de ne pouvoir transcrire.

Cette ovation qui a paru vivement toucher M. Fillmore, s'est terminée au milieu des acclamations de la foule qui s'était portée vers l'Hôtel St-Charles.

(COMMUNIQUÉ.)

LA POLICE.

Grâce à l'appui des honorables citoyens qui avaient abdiqué tout esprit de parti, et à l'énergie de ceux auxquels avait été confié le soin de veiller à la pureté du scrutin, le règne de l'intrigue a cessé ; nous allons bientôt assister à l'avènement d'un ordre de choses plus digne d'une ville qui a quelque souci de sa réputation et veut marcher dans la voie du progrès.

Nous nous proposons de signaler, dans un prochain article, les vices du régime actuel qui ont entraîné la chute du parti locofoco et que les amis de la réforme, à leur tour, ont la ferme intention de représenter fidèlement leurs mandataires, devront tout d'abord s'appliquer à faire disparaître. — Le but de ces quelques lignes est d'appeler l'attention toute spéciale du Maire et des Recorders élus sur le plus criant de tous les abus dont la Nlle-Orléans a été jusqu'ici la docile victime : nous voulons parler de ces individus que l'on a affublés du titre d'officiers de police, mais qui sont peut-être plus à craindre que les perturbateurs eux-mêmes.

La législature de 1852 a donné à ces cinq magistrats le pouvoir de constituer le corps de police. De ceux qu'ils feront dépendront le respect de la loi et la sécurité de tous. Si, en dépit des vœux d'une population outragée dans ce qu'elle a de plus cher, le Maire et les Recorders ne chassaient pas les agents qui, à la dernière élection surtout, ont fait de la Nlle-Orléans le théâtre de désordres inqualifiables, ils tromperaient les espérances que leur réputation d'hommes honnêtes avait fait concevoir. Mais tel ne sera pas le cas.

M. Lewis n'ignore pas qu'il a reçu l'appui d'une grande partie des amis de la réforme et que s'ils le lui avaient retiré, le vote qui l'a porté au siège de Maire n'eût certes pas été aussi flatteur. D'ailleurs les habitants de la Nlle-Orléans lui ont assez souvent donné des preuves de leur estime pour qu'ils aient le droit d'attendre de son administration une protestation non équivoque contre les menées de ceux qui nous ont gouvernés jusqu'à ce jour.

M. Ramos tient probablement à conserver le poste auquel vient de le réélire, à une belle majorité, le peuple du Deuxième District. Eh bien ! qu'il réponde à cette confiance en se joignant au parti qui s'est engagé solennellement à extirper le mal qui nous ronge. Nous ne lui demandons pas de faire abnégation de ses préférences personnelles, mais de confier les importantes fonctions d'agents de police aux hommes qui sauront et voudront remplir les devoirs que leur imposent les ordonnances municipales. Nous nous sommes abstenus de lui faire cet appel si la manière digne et impartiale dont il s'est acquitté de ses devoirs de Recorder ne nous donnait l'assurance qu'il met la prospérité de sa ville natale au-dessus d'un triomphe passager. Qu'il ferme l'oreille aux discours de gens intéressés, et il n'aura qu'à s'en féliciter plus tard. Le peuple finit toujours par punir un mauvais magistrat, témoin la défaite éclatante de M. Winter que l'on croyait invincible ; il ne manque rarement de récompenser un recorder intègre. M. Ramos est à même d'en juger.

PEUPLE.

Ecriture et Tenue des Livres. — De nouvelles classes commencent à l'Académie de DELBRAS, No 108, rue du Canal. Les personnes qui désirent acquérir une belle écriture et une connaissance approfondie de la tenue des livres, feraient bien de profiter de cette occasion.

CHEMIN DE FER DE JACKSON. — On verra par un avis inséré plus loin qu'un service hebdomadaire de trains a été organisé sur ce chemin. Un train partira toutes les deux heures, le dimanche, du dépôt, situé au coin des rues Calliope et Solis, pour l'habitation Kenner. Un convoi destiné au transport des travailleurs partira tous les matins à 6 heures.

Voilà donc une section du chemin de fer de Jackson livrée à la circulation. Des convois réguliers ont depuis plusieurs mois été organisés sur le railway des Opelousas. Les travaux sont poussés avec vigueur sur ces deux importantes voies et, si les citoyens continuent à leur prêter leur concours, elles s'achèveront rapidement.

THÉATRE D'ORLÉANS.—Ce soir, *Robert le Diable*. Demain dimanche, bénéfice de Mme Mathieu. La représentation se compose d'un drame historique en cinq actes—*La Bohémienne*—d'un intermède musical en deux actes : la *Pension alimentaire*. Mme Mathieu, bien l'avons déjà dit, s'est identifiée avec le Théâtre d'Orléans. L'histoire de notre scène depuis quelques années est la sienne. Nous espérons que les habitués répondront à son appel et que demain lui donner un nouveau témoignage de leur sympathie.

Dans l'intermède, un amateur chantera des deux des meilleures chansonnettes de son album : *L'Inventeur incompris* : *Méfiez-vous à la pourra de terre*, scène comique normande.

OPÉRA ITALIEN.—*Nouvelles représentations.*— Le départ de Mme Sontag ne va pas désorganiser l'Opéra Italien. Tous les artistes de la compagnie restent à leur poste et se proposent de donner, dans le courant de la semaine prochaine, quatre représentations, savoir : la première lundi, la seconde mercredi, la troisième vendredi, et la quatrième samedi. Ils se sont adjoint M. LORINI, ténor dont nous avons déjà parlé et dont le talent est incontestable, Mme PICCO VIETTI, prima donna, possédant, dit-on, une fort jolie voix de contralto, et M. VIETTI, ténor dont nous avons entendu dire beaucoup de bien. La compagnie jouera lundi *Norma* avec Mme De Vries dans le rôle de ce nom, et M. Lorini dans celui de Pollione. Le bel opéra de *Belisario* est en ce moment à l'étude.

Les prix ont été réduits à une piastre pour les loges et le parquet. Les places réservées coûteront une piastre et demie.

MME SONTAG. — Cette célèbre cantatrice s'embarque ce matin à bord du *Texas* pour aller remplir au Mexique l'engagement qu'elle a contracté. Elle ne recevra pas chez nos voisins un accueil moins cordial qu'aux Etats-Unis. Son immense talent trouvera au Mexique, nous n'en doutons pas, des appréciateurs éclairés.

MORT DE M. M. D. CLARK.—M. M. D. Clark, un des plus honorables citoyens de l'Etat, est mort le 23 mars dans la paroisse d'Ouest Baton Rouge, où il résidait. Né en Virginie le 3 juillet 1800 il y avait environ trente ans qu'il demeurait en Louisiane. A la Législature où il a été plusieurs fois élu il s'est toujours fait remarquer par sa droiture, sa probité et son dévouement aux intérêts dont il était chargé.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

AFFAIRE DE MEURTRE. — M. J. Ivy Osborne, qui était accusé d'avoir tué Mockler, lundi dernier, au poll du 7me ward, a comparu hier devant le recorder Winter. MM. J. R. Eke, R. T. Cobb, John Lightcap et W. Hennington ont prouvé clairement l'innocence du prévenu qui se trouvait à cinq distance d'au moins vingt pieds de Mockler, lorsque celui-ci est tombé mort.

M. A. Hill, sur lequel pesait la même accusation, a été acquitté. M. J. Y. James a dit qu'il a vu Mockler au moment où il a reçu le coup de poignard ; ses yeux se sont portés sur celui qui a tué Mockler et il pourrait le reconnaître. Ce n'était certes pas M. Hill.

La Cour a consacré toute la journée à l'instruction de ces affaires.

Deuxième District.

John Coggins s'est plaint le coroner dernier incendie dans la rue Bienville, une négresse libre du nom de Heath lui a volé ses vêtements.

John McLeod a commis une tentative de meurtre, sur la personne de Paquemin, sur George Gilmore, puis s'est réfugié à la Nlle-Orléans. Le recorder a ordonné qu'il fut arrêté et mis entre les mains du shérif de paroisse.

ENQUÊTE.—Le coroner a pratiqué hier la levée du corps d'un homme âgé d'environ 35 ans, trouvé flottant dans le fleuve, en face de l'habitation McCarty. Verdict : noyé. Le défunt, dont on ignore le nom, était d'une taille de 5 pieds 7 pouces, il portait un pantalon de drap bleu, un gilet de drap bleu, une paire de bottes fines, une chemise de coton blanc, des boucles d'oreilles. On a trouvé dans ses poches une pipe allemande et une ou deux piastres.

FRANCE.

CIRCULAIRE

DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES AUX AGENTS DIPLOMATIQUES DE L'EMPEREUR.

Paris, 5 mars 1854.

Monsieur, vous connaissez la réponse de l'empereur Nicolas à la lettre de Sa Majesté Impériale, et vous avez [illegible] de Sa Majesté [illegible] à son peuple.

La publication de ces deux documents a détruit les dernières espérances que l'on pouvait mettre dans la sagesse du cabinet de St-Pétersbourg, et cette même union, qui [illegible] avait offert un appui à l'Europe ébranlée, a dû avoir son dernier mot [illegible] la carrière aux passions et aux hasards. Le gouvernement de l'Empereur [illegible] obligé de l'instituer de ses efforts et de l'influence de sa modération, ne s'est jamais écarté de la grande lutte qu'il avait pas appréhendée et que le patriotisme de la nation française l'aidera à soutenir, c'est un besoin pour lui de décliner une fois encore la responsabilité des événements et de la faire peser de tout son poids sur la puissance qui aura à rendre compte devant l'univers et devant Dieu. De hautes convenances, je le sais, rendent ma tâche difficile, mais je la remplirai avec la certitude de ne pas dire une parole que ne me dicte ma conscience elle-même.

En s'adressant à l'empereur de Russie dans des termes où le plus grand esprit de conciliation s'alliait à la plus noble franchise, Sa Majesté Impériale avait voulu dégager de toutes ses obscurités la question qui tenait le monde en suspens entre la paix et la guerre et rien de ce qui [illegible] la dignité de sa personne. Au lieu de réserver des mêmes régions et d'accepter la main amicale qui lui était tendue, S. M. l'empereur Nicolas a préféré se venir sur des faits que l'opinion publique comme définitivement jugés et à ce qu'une crise prévoyant été en butte, et a riposté, à une hostilité sur laquelle ses actes, que par son gouvernement, qu'il ait systématiquement et provoqué du premier [illegible]. Il n'est pas le fait amener les [illegible] [illegible] Il s'est arrivé, l'Europe qui répond que jamais pour [illegible] s'est celle imprudente à rencontrer aucune [illegible] adversaires pas [illegible], plus patients pour leur résistance dans les desseins que leur justement condamnait, et que le devoir de combattre.

Je ne veux pas remonter à un passé complètement éclairci, les faits parlent assez haut, mais je dois revenir encore une fois qu'il s'est plus perdu de chercher dans la réorganisation, aussi juste que limité dans ses effets, des privilèges des Latins en Terre Sainte, la cause du conflit que nous voyons aujourd'hui. Cette question était réglée des les premiers moments du séjour de M. le prince Menschikoff à Constantinople, et c'est celle que cet ambassadeur a soulevée lorsqu'il avait obtenu satisfaction sur l'autre, qui a mis le monde en éveil et, réuni successivement tous les cabinets sous l'empire d'un même sentiment de prévoyance et d'un même désir de conciliation.

Est-il besoin d'énumérer toutes les tentatives d'une obstination invincible a seule fait échouer ? Il n'est personne qui les ignore, il n'est personne non plus qui ne sache que le don des démonstrations matérielles sont accomplies pendant la durée des négociations, n'en ont pas été seuls qui n'ait été précédé d'un acte agressif de la part de la Russie.

Je me bornerai à rappeler que si l'escadre française, à la fin de mars, a mouillé dans la baie de Salamine, c'est que, depuis le mois de janvier, d'immenses rassemblements de troupes se formaient en Bessarabie, que si les forces navales de la France et de l'Angleterre se sont rapprochées des Dardanelles, où elles ne sont arrivées qu'à la fin de juin, c'est qu'une armée russe campait sur les bords du Pruth, et que la résolution de lui faire franchir cette rivière était prise et officiellement annoncée dès le 31 mai, que si nos flottes ont été plus tard à Constantinople, c'est que le canon grondait sur le Danube, et qu'enfin, si elles sont entrées dans la mer Noire, c'est parce que, contrairement à la promesse de rester sur la défensive, des vaisseaux russes avaient quitté Sébastopol pour foudroyer des navires Turcs à l'ancre dans le port de Sinope. Tous les pas que nous faisions d'accord avec l'Angleterre en Orient avaient la paix pour but, et nous ne voulions que nous interposer entre les parties belligérantes. Chaque jour, au contraire, la Russie s'avançait ouvertement vers la guerre.

Assurément, s'il était deux puissances que leur passé et leurs relations les plus récentes eussent, dans un conflit qui menaçait de mettre la France et la Grande-Bretagne aux prises avec l'immense empire qui les avoisine, rendre à la fois indulgentes pour la Russie et attentives à nos mouvements, c'étaient la Prusse et l'Autriche. Vous savez, monsieur, que leurs principes se sont tout d'abord rencontrés avec les nôtres, et que l'Europe constituée en jury a prononcé solennellement son verdict sur des prétentions et sur des actes dont aucune apologie, de si haut qu'elle parte, ne peut plus maintenant transformer le caractère. Ainsi le débat n'est pas entre la France et l'Angleterre accourues au secours de la Porte, est entre il la Russie et tous les Etats qui ont le sentiment du droit, et dont les intérêts les rangeront du côté de la bonne cause.

J'oppose donc avec confiance l'unanimité des grands cabinets à cette évocation des souvenirs de 1812 directement faite par un souverain qui venait d'essayer inutilement un suprême effort de conciliation. Toute la conduite de l'empereur Napoléon atteste assez que, s'il est fier de l'héritage de gloire qu'il a laissé le chef de sa race, il n'a rien négligé pour que son avènement au trône fût un gage de paix et de repos pour le monde.

Je ne dirai qu'un mot, monsieur, du manifeste par lequel S. M. l'empereur Nicolas annonce à ses peuples les résolutions qu'il a prises. Notre époque si tourmentée avait été de moins exempte d'un des maux qui ont le plus troublé le monde autrefois ; je veux parler des guerres de religion. On fait entendre aux oreilles de la nation russe comme un écho de ces temps désastreux ; on affecte d'opposer la croix au croissant, et l'on demande au fanatisme l'appui que l'on sait ne pouvoir pas réclamer de la raison.

La France et l'Angleterre n'ont pas à se défendre de l'imputation qu'on leur adresse ; elles ne soutiennent pas l'islamisme contre l'orthodoxie grecque ; elles vont protéger le territoire ottoman contre les convoitises de la Russie ; elles y vont avec la conviction que la présence de leurs armées en Turquie fera tomber les préjugés déjà bien affaiblis qui séparent encore les différentes classes de sujets de la Sublime-Porte, et qui ne pourraient renaître que si l'appel de Saint-Pétersbourg, en provoquant des haines de race et une explosion révolutionnaire, paralysait les généreuses intentions du sultan Abdul-Medjid. Pour nous, monsieur, nous croyons sincèrement, en prêtant notre appui à la Turquie, être plus utiles à la foi chrétienne que le gouvernement qui en fait l'instrument de son ambition temporelle. La Russie oublie trop, dans les reproches qu'elle fait aux autres, qu'elle est loin d'exercer dans son empire, à l'égard des sectes qui ne professent point le culte dominant, une tolérance égale à celle dont la Sublime Porte peut à bon droit s'honorer, et qu'aucun moins de zèle apparent pour la religion grecque au delà de ses frontières, et plus de charité pour la religion catholique chez elle, elle plairait mieux à la loi du Christ qu'elle invoque avec tant d'éclat.

Signé : DROUYN DE LHUYS.

TÉLÉGRAPHE TRANSATLANTIQUE SOUS-MARIN —Le lieutenant Maury, directeur de l'Observatoire national de Washington, vient d'adresser au secrétaire de la marine une lettre des plus intéressantes, dans laquelle il explique la possibilité d'établir un télégraphe électrique à travers l'Atlantique.

«Je n'ai pas, dit-il, à décider s'il serait préférable de faire partir le télégraphe du Labrador ou de Terre-Neuve, ni si l'on pourrait jamais avoir un temps assez propice, une mer assez calme, un fil assez long, un navire assez gros pour poser cette cueille de seize cents milles de long. Je ne doute pas le moins du monde que, lorsqu'il faudra trouver la solution de ce problème, le génie du siècle n'y réussisse complètement.

«Je ne m'occupe, pour le moment, que de la question du fond de la mer et j'ai bien peur que, pour ce genre de difficulté, on n'ait plus d'obstacles à surmonter aux deux extrémités de la ligne qu'en pleine mer.

«De Erris Head en Irlande au cap Froels, dans l'île de Terre-Neuve, la distance est de 1,611 milles ; elle est seulement de 1,601 milles du même point au cap Saint-Louis dans le Labrador. Le fond de la mer entre ces deux pays forme un immense plateau, que l'on dirait avoir été placé là dans le seul but de recevoir les fils du télégraphe sous-marin et les préserver de tout choc dangereux. Ce fond n'est, en effet, ni trop haut ni trop bas ; il est assez profond pour que les fils, une fois établis, s'y trouvent à jamais hors de l'atteinte des ancres des navires, des glaçons et des objets en dérive, et cependant il est assez élevé pour que l'on puisse facilement y poser ces fils.

«La profondeur de ce plateau est tout-à-fait régulière ; elle va grandissant par degrés, des rives de Terre-Neuve jusqu'à 1,500 et 2,000 brasses, à l'approche des côtes européennes.

«Un fil de fer, qui partirait du Labrador ou de Terre Neuve, aurait à passer au nord du point marqué *Grand Banks* dans les cartes sous-marines, et se déroulerait par conséquent à travers ce magnifique plateau dont je viens de parler, où les eaux de la mer se trouvent aussi tranquilles qu'elles le sont au fond d'un étang de moulin.

«Il est juste que je donne mes raisons pour croire qu'il ne se trouve sur ce plateau télégraphique ni courants perceptibles ni causes actives de frottement. Le lieutenant Berryman, muni de l'appareil à sonder du Brook, retira de cette profondeur plusieurs spécimens que j'envoyai au professeur Bailey, de West Point, pour être examinés au microscope. Quelle ne fut pas la surprise de ce dernier de découvrir que ces spécimens n'étaient formés que de coquillages microscopiques *sans aucun mélange de sable ni de gravier*.

«Ces petits coquillages donnent lieu de croire qu'il n'y a point de courant au fond de la mer ou le plomb de Brook est allé les chercher et où ils étaient sans doute descendus après avoir vécu et expiré à la surface. S'il y avait des courants tout près de ce plateau, ils auraient balayé et frotté ces restes microscopiques et les auraient mêlés aux débris maritimes. On peut donc en conclure que les eaux de cette région ne sont jamais troublées ni par les courants ni par les vagues. Aussi, le fil télégraphique, que l'on placerait en ce lieu, s'y trouverait-il en aussi grande sûreté que s'il était enfermé dans une boîte hermétiquement fermée. En ce qui concerne donc le fond de la pleine mer, je puis affirmer qu'il est possible d'établir un télégraphe sous marin de l'Irlande à Terre Neuve ou au cap Nord, à l'embouchure du Saint Laurent.»

LES PUISSANCES DU MONDE.—La terre se trouve à présent divisée en 83 empires, monarchies, républiques, principautés, duchés et électorats. Parmi les chefs suprêmes de ces diverses nations, on compte six empereurs, au milieu desquels prend rang Sa Majesté Faustin I, de Haïti, et le roi de Dahomey ; seize rois, au nombre desquels figurent Jamaïe, roi de toutes les Mosquites, le roi de Dahomey et celui des îles Sandwich ; cinq reines, dont Ranavala, de Madagascar et Pomaré, de Tahiti, sont sans doute les moins belles ; dix huit présidents ; dix princes régnants ; sept grands ducs, dix ducs ; un pape et deux sultans, dont l'un à Bornéo et l'autre à Constantinople.

FEUILLETON.

LA FAMILLE JOUFFROY.

I. (Suite.)

—Vous vous souvenez, continua Mauléon, dont ses deux compagnons, Angelo et Corbin, écoutaient les paroles avec une attention croissante ; vous vous souvenez que la surveille de notre arrivée ici, la diligence que nous épiions s'arrêta pour passer la nuit dans une petite ville, nous avions trouvé moyen d'occuper, dans l'auberge de l'*Aigle d'or*, deux chambres voisines de l'appartement de l'orfèvre ?

—Ma chambre à moi n'a [illegible]

l'une, toi et Angelo et moi, nous avons occupé pour veiller [illegible] ces coquins se sont relayés toute la nuit sur leur trésor.

—Ma chambre à moi n'était [illegible] de l'orfèvre que par une cloison ; percée de celle moyen d'une vrille, afin d'examiner ce qui se passait chez nos voisins.

—Nous aussi, nous avons vu d'abord l'orfèvre, puis un jeune ouvrier, puis un vieillard à barbe blanche, venir tour à tour veiller auprès du précieux coffret déposé dans une pièce bien close ; j'ai aperçu là les uns et les autres une paire de pistolets, et chacun de ces drôles, après avoir, pour ainsi dire, monté sa garde, était relevé par un de ses compagnons, et allait se reposer dans une autre chambre.

—J'avais justement percé la cloison de cette chambre contiguë à la mienne ; aussi, en prêtant l'oreille et regardant par les ouvertures, ai-je vu le vieux à barbe blanche et l'ouvrier ; ils étaient seuls, l'ouvrier, je m'en souviens, est Catherine de Morlac. Elle répondait au vieil commencement ; continuant sans doute un entretien commencé : « Non, non, bonne mère, je te consentirai jamais ; je n'oserai, vous le savez, je suis sa mère ; ma chère tu me comprends, c'est qu'un hasard de honte.—Silence, secret, cette voix », reprit l'homme à barbe [illegible]. En ce moment le jeune ouvrier entra. Ce nom de Catherine me rappela soudain madame de Morlac, je m'aperçus plus attentivement cette femme, et malgré le changement apporté dans son extérieur par l'âge et par des vêtements grossiers, je reconnus Catherine de Morlac, cette misérable qui m'a ruiné, que je hais à la mort, et qu'autrefois j'aurais étranglée, et elle qui quitté Paris, après m'avoir manqué mon dernier sou !

—Attends donc !—dit Angelo en appuyant son front dans ses mains,—il me semble en effet qu'il y a quelque part à tirer de la rencontre.

—Pourquoi diable ne nous as tu pas jusqu'ici parlé de cette circonstance ? Elle est grave, et....

—Silence !—reprend Mauléon à voix basse en prêtant l'oreille d'un air inquiet et indiquant du geste l'arcade à demi ruinée laissant face à l'entrée principale, à travers laquelle l'on aperçevait au loin quelques décombres.

—Est-ce que vous n'avez pas entendu marcher de ce côté ?

—Non.... et toi, Angelo ?

—C'est sans doute le bruit du vent dans les buissons.

—Il n'importe,—reprit Mauléon en se levant,—je vais m'assurer du fait par moi-même, car si l'on nous avait écoutés, épiés, ce serait dangereux.

—Bah !—dit Angelo haussant les épaules, en voyant son compagnon se diriger d'un pas prudent vers le fond,—la police allemande ne peut avoir sur nous aucun soupçon ; d'ailleurs, elle est encore dans l'enfance, mon cher, et digne du temps des patriarches ! Je l'ai pratiquée une fois, elle est pitoyable, elle ne va pas à la cheville de la police anglaise. Oh ! oh ! quant à celle-là, je le déclare, sans prévention nationale, elle est vraiment remarquable.

—He, tenez, à propos d'Angleterre, voilà les fils d'Albion dont nous aurons entendu le pas ; ils auront parcouru les ruines avant d'arriver à l'entrée principale.—

Ce disant, Corbin montre à Angelo une société d'Anglais, hommes et femmes, qui viennent en touristes visiter les débris du vieux château de Meningen.

Mauléon, après une vaine exploration, rejoint ses deux complices ; ils reprennent leur attirail d'amateurs d'histoire naturelle et de beaux-arts, puis se disposent à quitter la grande salle, Angelo Grimaldi, remarquant parmi les touristes une jolie lady, la lorgne, se cambre, rajuste sa chevelure, *pose* enfin en homme à bonnes fortunes, désireux d'attirer l'attention. Or, ce misérable, grâce à sa beauté rare, à l'élégance de sa tournure, est en effet remarqué par les touristes ; il les salue en passant près d'eux avec une parfaite courtoisie, et, à peine sorti des ruines, ainsi que ses deux complices, il commence à chanter, en s'éloignant, une cavatine de Rossini, d'une voix si pure, si fraîche, si délicieusement timbrée, que les voyageurs anglais, surpris et charmés, se taisent, écoutent ce chant mélodieux, qui, de plus en plus lointain, semble devenir plus suave encore ; puis, lorsqu'il a complètement cessé, la jolie lady s'écrie :

—Quelle voix ravissante ! Rubini en serait jaloux !......

—Ce jeune homme nous a salués avec une bonne grâce et une politesse exquises......

—Il a, selon moi, le défaut d'être trop beau : on doit se retourner pour le regarder.

—Ce doit être un Espagnol ou un Italien..

—Il avait un album sous le bras ; s'il dessine aussi bien qu'il chante, il réunit tous les talens.

—En tout cas,—reprit un vieil Anglais, résumant ainsi les louanges diverses accordées par les personnes de la société à Angelo Grimaldi,—ce beau jeune homme doit être un *gentleman* accompli !

II.

L'atelier improvisé que Fortuné Sauval occupait au palais de Meningen était situé au premier étage de la façade du nord.

A l'une des extrémités de cette vaste pièce, l'on voyait une admirable toilette d'argent massif de plus de six pieds de hauteur, dont les divers fragmens, apportés séparément dans des caisses, avaient été réunis, ajustés par l'orfèvre et ses compagnons de travail ; plus loin, au milieu d'une table chargée de divers outils et avoisinant un grand coffre de fer, appartenant au garde meuble du palais, brillaient, scintillaient, étincelaient, ici, dans leur écrin de velours, ailleurs, dispersés çà et là, des joyaux ornés d'énormes diamans de la plus belle eau ; l'on remarquait, entre autres, une petite couronne ducale, mais fermée comme les couronnes royales, et destinée sans doute à compléter la coiffure d'une femme ; rien de plus charmant, de plus éblouissant que ce bijou constellé de diamans, de rubis, gros comme des noisettes.

Fortuné Sauval finit une lettre, laissant en ce moment le père Laurencin s'occuper seul d'ajuster les derniers mastans de la toilette couronnée d'un écusson d'émail blasonné, soutenu par deux figures d'enfans et placé au sommet du miroir ovale. Ce bordure se composait de tiges de lys fleuris, les étoiles les à demi ouvertes, ailleurs complètement épanouies, formant ainsi le merveilleux encadrement de la glace ; une large tablette de lapis-lazuli d'un azur éclatant, supportée par quatre cariatides du plus beau style, devait recevoir l'aiguière et sa cuvette ; les coffrets à essence et autres objets d'argent précieusement ciselés ou émaillés étaient épars sur la table parmi les joyaux ou les pierreries.

Catherine, assise non loin de son fils, s'occupait, à l'aide d'une pièce de sanguine, de tracer d'un pali éclatant l'intérieur de la tige ouverte de l'églantine, et montrait dans ce travail de *brunissage* l'habileté d'une ouvrière consommée. Elle était devenue telle, à force d'application, d'intelligence ; elle commençait aussi pratiquer l'art attrayant de l'émaillage, sorte de peinture composée de minéraux en fusion, et appliquée sur le métal. Catherine, toujours occupée, depuis environ deux ans, dans l'atelier de l'orfèvre, gagnait alors trois à quatre francs par jour. Le salaire du père Laurencin et de son petit-fils s'élevait quotidiennement pour eux deux à huit ou dix francs. Ils étaient à Paris nourris chez leur patron ainsi que Catherine, chargée par lui de la surveillance de son ménage, mais elle continuait d'habiter en mansarde dans l'une des maisons de la cour des Coches, dont elle était le bon génie invisible.

Que l'on juge du bonheur de cette dernière femme, complètement régénérée par l'amour maternel, par le travail, par la charité ! Elle ne quittait plus son fils ! A force de persévérance dans le bien, elle était parvenue, il semble, à mériter le pardon, l'estime, l'affection du père Laurencin, après avoir été si longtemps pour lui un objet de mépris et d'horreur, mépris et horreur alors justifiés par la conduite passée de Catherine, si longtemps indigne mère, indigne épouse, courtisane infâme.

Michel, alors âgé de dix-huit ans et demi, ne conservait de son adolescence que sa candeur ; sa taille s'était renforcée, développée ; sa barbe blonde et soyeuse (il voulait la laisser pousser ainsi que faisait son grand-père) duvetait son menton ; sa charmante figure, plus accentuée, prenait chaque jour un caractère viril, nuancé depuis quelque temps d'une teinte de mélancolie. Quant au moral, Michel conservait ses qualités natives ; devenu très habile artisan dans toutes les branches de l'orfèvrerie, entre autres dans la gravure des métaux, il annonçait devoir être un artiste éminent, selon les prévisions de Fortuné. Celui-ci, durant leur séjour à Paris, envoyait chaque soir l'apprenti à une académie de dessin tenue par un excellent professeur, et où l'on dessinait à la lampe d'après nature. Grâce à ces études sévères, à son assiduité, à ses dispositions pour les arts, et aux leçons d'ornementation que lui donnait son patron, Michel dessinait, composait déjà avec autant de goût que de pureté : il avait plusieurs fois modelé en cire certaines figurines à la complète satisfaction de Fortuné qui, après quelques légères retouches, s'en était servi pour ses travaux.

Michel, ce jour-là, s'occupait de remonter d'une façon moderne d'anciennes pierreries destinées à compléter la parure royale apportée par Fortuné Sauval. Mais Michel, ordinairement attentif à sa besogne, semblait tour à tour distrait et rêveur. Sa mère seule, pénétrante, vigilante comme une mère, remarquait depuis leur commun départ de Paris les croissantes préoccupations de son fils, pour qui elle continuait d'être madame Catherine, autrefois riche, et obligée, par de soudains revers, de gagner sa vie en travaillant comme ouvrière brunisseuse, après avoir été garde-malade et femme de ménage.

L'une des causes, secondaire d'ailleurs, des préoccupations de Michel, mais assez singulière, était celle-ci : sorti de l'adolescence et devenu jeune homme, il remarquait parfois, non sans surprise, les preuves d'intérêt que lui donnait journellement Catherine. Celle-ci, cédant peu à peu à la douce habitude de témoigner sa tendresse à son fils, ne contraignait pas assez, surtout lorsqu'elle se trouvait seule avec lui, l'expansion de ses sentimens ; elle les croyait suffisamment justifiés, aux yeux de Michel, par la prétendue liaison d'amitié autrefois contractée entre sa mère et elle. Cependant, ces marques d'affection qu'il recevait parfois d'une femme deux fois plus âgée que lui inquiétaient passagèrement Michel ; puis cette impression s'effaçait bientôt, grâce à la mobilité d'esprit naturelle à son âge. Néanmoins il n'oublia pas complètement la circonstance suivante. Peu de temps avant son départ pour l'Allemagne, travaillant seul dans l'atelier avec Catherine et cédant à l'accablante chaleur du jour, il s'était endormi sur sa chaise. Il se réveilla soudain, croyant avoir senti des lèvres s'appuyer sur son front.—Erreur ou rêve,—pensa-t-il lorsqu'il fut tout-à-fait sorti de son assoupissement, car il vit Catherine assise à deux pas de lui, continuant de s'occuper de ses travaux. Pourtant Michel crut un instant remarquer quelque embarras sur les traits de sa compagne d'atelier, mais il ne s'appesantit pas longtemps sur cette observation, et, comme par le passé, il se montra cordial, amical envers Catherine.

Michel n'était pas d'ailleurs dans une disposition d'esprit qui lui permît de rechercher quelle pourrait être la cause réelle de la tendresse que lui témoignait Catherine. Michel était distrait, préoccupé, mélancolique, nous l'avons dit, et, au risque d'anticiper quelque peu sur les événemens, nous ajouterons que cette mélancolie révélait avait daté de l'époque où une ouvrière nommée Camille, âgée de quinze ans, était entrée dans l'atelier de Fortuné Sauval pour y terminer son apprentissage d'ouvrière brunisseuse, sous la surveillance de Catherine, incapable de suffire à elle seule aux nombreux travaux de ce genre.

Ceci dit, revenons à nos personnages diversement occupés dans l'atelier improvisé au palais de Meningen.

Le père Laurencin, voyant son patron remettre dans sa poche la lettre dont il venait de prendre connaissance, lui dit en continuant de travailler :

—Hé bien ! monsieur Fortuné, quelles nouvelles de Paris ? Votre tante Prudence et mademoiselle Marianne se portent-elles bien ?

—Oui, bon père, ma tante me charge de vous faire ses amitiés, ainsi qu'à madame Catherine et à Michel.

—Mademoiselle Prudence a trop de bonté de vouloir bien penser à moi, monsieur Fortuné,—répondit Catherine.—Lorsque vous lui répondrez, veuillez lui dire combien je suis touchée de son souvenir.

—Et moi aussi, monsieur Fortuné ; je vous remercie aussi pour moi, monsieur Fortuné ; reprit le père Laurencin ; et fixe, rêveur, avait discontinué, qui, le regard que vient de vous dire monsieur Fortuné pas ce [illegible]

—Quoi, grand-père ?—reprit le jeune homme en rougissant de sa rêverie ;—quoi !.... Pardon ... je ne sais.......

—Ah ! ça, mon garçon, tu rêves donc tout éveillé ? Monsieur Fortuné te demande qu'il toi, et tu ne lui réponds rien ?

—Mon Dieu, pardon, grand père.....

—Excusez-moi, monsieur Fortuné.... je.... n'avais pas entendu..... mon travail m'absorbait tellement.... Je vous prie de remercier pour moi mademoiselle Prudence.

—C'est étrange ! depuis notre départ de France, mon fils devient de plus en plus triste, —pensait Catherine, tandis que Fortuné répondait en souriant au jeune ouvrier :

—Oh ! je ne te fais pas un reproche de ce que ton travail t'absorbe à ce point que tu n'entendes pas, mon cher Michel. Mais vous allez être bien surpris d'une chose, mes amis. Le roi Cromwell : notre roi a vous parlerais de notre voyage d'Angleterre, puis, par parenthèse, m'a valu celui-ci, car le roi me proposerait de refuser au prince Maximilien de venir en Allemagne, puis que j'étais allé en Angleterre à la demande de la reine.

—Ma foi, quant à nous, le voyage ne nous déplaît pas,—reprit le vieillard.—Même à mon âge, c'est intéressant de voir des pays nouveaux, et Michel est enchanté de voir l'Allemagne ; n'est-ce pas, mon garçon ?

—Michel !—dit tout bas Catherine au jeune homme retombé dans ses distractions, et le poussant légèrement du coude, elle ajouta :—Votre grand-père vous demande, si vous n'êtes pas ravi de voir l'Allemagne ?

—Oh ! oui, grand-père, c'est un pays si beau, si riant !—se hâta de répondre Michel en remerciant Catherine d'un regard.

—Je ne me plains pas non plus du voyage, mes amis,—reprit l'orfèvre,—ces dérangements sont toujours un peu incommodes, mais ils ont leur compensation.

—Tenez, monsieur Fortuné, nous sommes des égoïstes, nous autres,—reprit en souriant le père Laurencin,—au moins nous voyons de nouveaux pays, tandis que cette pauvre mademoiselle Marianne, qui attend votre retour pour se marier avec vous, monsieur Fortuné, n'a pas de compensation ; aussi le temps doit lui sembler long !

—Pas plus qu'à moi, bon père, car j'ai hâte d'assurer le bonheur de ma vie ! Mais, pour revenir au fait dont je vous parlais, et dont vous allez, mes amis, être aussi étonné que moi, je vous rappellerai que, depuis environ trois ans, un mystérieux bon génie hantait la cour des Coches ; la veille encore de notre départ, une nombreuse et pauvre famille a été généreusement secourue par ce bienfaiteur inconnu.

—Oui, maître Fortuné,—répondit Michel en s'efforçant de prendre part à l'entretien,—le chef de cette famille était tourneur en cuivre. Mais quelle chose étrange ! jamais jusqu'à présent l'on n'a pu découvrir quelle main secourable vient ainsi à l'aide de tant de pauvres gens.

Catherine et le père Laurencin échangèrent un regard et un sourire d'intelligence. Fortuné reprit :

—Hé bien ! peu de temps après notre départ, la bonne fée a disparu.....

—Ah bah !—fit le vieillard en feignant la surprise ;—et à quoi donc s'est-on aperçu qu'elle avait disparu, cette bonne fée ?

—Il est arrivé un cruel accident à l'un des habitans de la cour des Coches : il était l'unique soutien de sa vieille mère infirme ; très honnête homme, très digne d'intérêt ; cependant la fée n'est pas venue à son secours.

—C'est peut-être qu'il ne méritait pas d'être secouru, monsieur Fortuné ; n'est-ce pas, madame Catherine ?

—Probablement, père Laurencin,—répondit-elle ;—puis, s'adressant à l'orfèvre :

—Et mademoiselle Prudence ne vous apprend pas le nom de ce brave homme ?

—Non, madame Catherine ; mais heureusement, ma cousine Marianne et ma tante, afin de sauvegarder la réputation du bon génie, l'ont remplacé cette fois : selon ce que m'écrit ma tante, le brave homme a été secouru.

—Je reconnais bien là le cœur de mademoiselle Marianne,—reprit le père Laurencin,—Ah ! quelle bonne et charmante femme vous aurez en elle, monsieur Fortuné ! Mais à propos de la famille, comment se porte monsieur Roussel ?... Votre tante vous donne-t-elle de ses nouvelles ?

—Certainement,—reprit en riant Fortuné,—ma tante commence ainsi sa lettre : «—Le cousin Roussel sort d'ici furieux en m'envoyant à tous les diables, ce qui me procure l'agrément et la facilité de t'écrire, en cela que je suis parvenue à faire enfin déguerpir ce vilain homme qui était depuis trois grandes heures chez nous, jabotant comme une pie borgne.» Et Fortuné ajouta gaiement :—Vous reconnaissez ma tante aux expédiens dont elle use pour se débarrasser de ses amis ?

—Mademoiselle Prudence vous donne-t-elle des nouvelles de monsieur Jouffroy et des autres personnes de sa famille ?—se hasarda de demander le père Laurencin, quoiqu'il craignît d'attrister son patron.

Celui-ci, dont les traits se rembrunirent soudain, répondit en soupirant :

—Ma tante Prudence, ainsi que par le passé, reçoit chaque quinzaine une lettre de son frère, à laquelle ma cousine Aurélie ajoute quelques lignes pour affirmer que son père, sa mère et elle-même se portent bien, que la famille continue d'être heureuse. La lettre ne contient aucune autre explication......

—Et l'on ne peut découvrir d'où viennent ces lettres, monsieur Fortuné ?

—Elles portent le timbre de Paris, où elles sont mises à la poste, mais évidemment ma tante et ses parens n'habitent plus Paris depuis qu'elle est séparée de son mari.

—Où peuvent-ils être, monsieur Fortuné ? Voilà toujours ce que je me demande ; où sont-ils ? peuvent-ils être ?

—Impossible de le savoir,—répondit Fortuné en étouffant un nouveau soupir.—Tout ce que nous avons appris, il y a deux ans et demi, c'est que le lendemain du jour où il a donné à l'hôtel de Villetaneuse, bal interrompu par un commandement de commissaire, ma cousine, d'abord séparée à l'amiable de son mari, quittait le jour même Paris avec son père et sa mère. Quant à monsieur de Villetaneuse, je n'ai pas entendu parler de lui ; il aura sans doute dissipé jusqu'au dernier sou de la dot de sa femme.... Mais tenez, père Laurencin, ne parlons plus de cela ; ma vieille tout attristé ; aussi, pour chasser ces souvenirs affligeants, songeons à une partie fine que je vous ai ménagée, mes amis.

—Oh ! oh ! une partie fine !.... voilà qui te va joliment mon petit Michel. Quand je dis petit, c'est par remémorance, car tu es maintenant plus grand que moi.

Cette fois encore, Catherine vint au secours de son fils, en l'arrachant à sa rêverie ; aussi reprit-il sans trop savoir ce dont il s'agissait :

—Oh ! oui, certainement, grand père.

—J'en étais sûr, mon gaillard ; les parties fines c'est ton fort. Ça me rappelle celles que nous faisions bras dessus bras dessous, chaque dimanche, quand tu étais bambin. Et cette partie, monsieur Fortuné, quelle est-elle ?

—Il y a près de ce palais, dont elle est l'une des dépendances, une maison bâtie à la mode des villas d'Italie ; aussi l'appelle-t-on la *villa Farnèse* ; ses jardins, dit-on, sont ornés d'admirables statues, de fontaines de marbre d'un travail exquis ; enfin il n'y a rien de comparable à cette villa pour la beauté des eaux, des ombrages.

—Et qui habite donc ce paradis terrestre, monsieur Fortuné ?

—Une jeune dame, dit-on, selon le bruit public (généralement il ne se trompe guère en ces sortes de choses), cette dame est la......—mais retenant sur ses lèvres le mot *maîtresse*, par égard pour l'âge de Michel, qui sortait à peine de l'adolescence, l'orfèvre se reprit et ajouta :—Cette dame est de la connaissance intime du prince Charles-Maximilien ; son intendant m'a autorisé à visiter la villa Farnèse, mais seulement de quatre à six heures, parce qu'à ce moment de la journée, les personnes qui habitent ce lieu de plaisance sont sorties pour faire leur promenade accoutumée dans la forêt. Ainsi donc, dans une demi-heure, tenez-vous prêts, je viendrai vous prendre. Ah ! j'oubliais ! le gouverneur du palais m'a prié d'aller examiner dans la galerie d'armes une magnifique armure de Milan, damasquinée d'argent, qui aurait besoin en certains endroits de quelques réparations. Venez avec moi, père Laurencin ; sans être des Florentins de la renaissance, nous pourrons, je crois, réparer ce damasquinage. Allons d'abord voir l'armure. Puis s'adressant à Catherine et à son fils :—A quatre heures sonnant, nous viendrons vous prendre.

—Nous serons prêts, monsieur Fortuné,—répondit Catherine, et elle resta seule avec Michel.

(*A continuer.*) EUGÈNE SUE.

PERDU

JEUDI soir, 30 mars, une BROCHE pour dame représentant un serpent et portant enchassée une miniature d'homme. Cette broche a été perdue au dernier concert donné dans la salle des Odd-Fellows, ou immédiatement après, en se dirigeant vers le bas de la ville. La personne qui la trouvera et l'apportera au soussigné recevra une récompense libérale.
G. KURSHEEDT, 49, rue du Camp
1av—1f

B. PRADEL,
Elève de Charrière, de Paris,
Fabricant d'instrumens de chirurgie et d'appareils orthopédiques.
66, Rue St-Charles,
Seul AGENT DES BODY BRACES BREVETÉS DU DR BANNING, POUR LES ETATS DE LA LOUISIANE, ARKANSAS, TEXAS, MISSISSIPI.

CES appareils seront vendus en gros ou en détail, aux prix des fabriques de New-York, ainsi qu'un assortiment complet d'appareils du Dr Crane pour le soutien de la colonne vertébrale et le support de l'abdomen.

BANDAGES pour la cure radicale des Hernies—recommandés par les principaux médecins de la Louisiane : Américains, Français et Anglais. Ces bandages ont été confectionnés avec le plus grand soin et comprennent tout ce qu'il y a de bon dans chaque invention différente. Ils seront posés à la satisfaction des clients.

APPAREILS A PIEDS BOTS—pour le redressement des muscles extenseurs—Appareils à fractures de tous genres.

Bas élastiques et en peau de chien, coutils pour les varicocèles.

NOUVEAU MODÈLE de suspensoirs en fil pur, se composant d'un assortiment complet de tout genre.

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.

Les médecins trouveront dans cette maison tout ce qu'il y a de plus parfait en instruments de chirurgie.
1av—1an,2ps.

AVIS AUX DAMES.
M. G. P. BLANCAND,
Encoig. Royale et Dumaine,

A l'honneur d'informer respectueusement les Dames de cette ville qu'il vient de recevoir par les derniers steamships un très bel assortiment de chaussures du meilleur goût, pour enfans des deux sexes :

Souliers décolletés pour enfans de tout âge, do vernis à boutons do do ; Brodequins à talons, vernis do ; Souliers décolletés, vernis, à talons, do.

Aussi—Constamment en magasin, un magnifique assortiment de chaussures de toutes sortes, pour Dames et Messieurs.

Attendu, par les plus prochains arrivages, un assortiment complet de chaussures de toutes sortes et toujours à la plus nouvelle mode.
1av

OUVRIERS CORDONNIERS.

DE bons ouvriers cordonniers pour toutes sortes de chaussures trouveront à s'employer à la manufacture de M. G. P. Blancand encoignure Royale et Dumaine, où un travail continuel, pendant la morte saison, leur sera toujours assuré.
1avril

PIANO PLEYEL.

Les soussignés offrent à vendre un joli piano Piccolo, grand format, presque neuf, un des meilleurs importés dans le pays.
H. DE GOER & RIFFLARD, 29, rue de la Douane.
1av—

GROCERIE A VENDRE.

UNE GROCERIE située rue Vieille-Levée, entre et Louis et Toulouse, No 77. S'adresser sur les lieux. 1av—1f

HABILLEMENS D'ENFANS,
36, rue de Chartres.
MARCHANDISES NOUVELLES.

Nous recevons par les derniers arrivages de France et du Nord, notre assortiment de confections d'été pour enfans et jeunes gens, sur lequel nous appelons l'attention des familles en général.
LAGAY & LECANU, 36 rue de Chartres.

VETEMENS D'HOMMES
Pour l'été.

LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres, viennent de recevoir de France et du Nord, leur assortiment de confections d'été pour hommes, qu'ils offrent en vente à très bas prix.

CHEMISES DE PEAU—100 douzaines coton écru léger, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

80 DOUZAINES chemises françaises, à vendre à très bon marché par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

120 DOUZAINES caleçons tricot léger, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

50 DOUZAINES chemises soie à Plaie tissue, à vendre par LAGAY & LECANU, 36, rue de Chartres.

Aux marchands de la campagne.

C. DUHAMEL, opticien 86, rue de Chartres, entre Conti et Bienville, a constamment un grand assortiment de lunettes en argent, en composition, argentées, corne, etc., à verres en grain de 50 et 75 cts. et en fer, en le prix de $1 et $12 la douzaine, etc. On ne peut pas acheter cet article à meilleur marché que chez lui. Ces articles sont importés spécialement pour être vendus aux pays planteurs. 1av

Batteries Galvaniques.

C. DUHAMEL, opticien, 86, rue de Chartres, vient de recevoir 1/4 douzaine de Batteries Electro-Galvaniques, qu'il vendra à $7 et à $10 pièce. Aussi une grande quantité de longues-vues de terre, de mer, et de micro-copes. 1av

ASPIRATION
ESPERANCE POUR LES POITRINAIRES.

APRÈS avoir reçu des trois ans dans les Etats-Unis pour appliquer son nouveau et heureux système d'INHALATION pour le traitement des maladies de la gorge et des poumons, le Dr THOMAS H. GREENHOUGH, gradué à Londres, a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un bureau permanent dans cette ville, pour la pratique de cette branche seulement de sa profession médicale.

Le Dr G. donnera des consultations gratuites aux pauvres, les mardis et vendredis, de 2h. à 4 h. P. M.

BUREAU : Chambre devant, second étage, No 91, rue de la Douane.

RÉSIDENCE : 193, rue d'Amour.

HEURES DE BUREAU : De 9 h. du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.

LINGERIE ! LINGERIE :
16, VICTOR, rue St-Charles, 16.

D'IMPORTATION récente, par les navires Harvest Queen, Essex, Elvira Owen et Marie C. Day, venant du Havre, un assortiment complet de marchandises d'été :

CHEMISES de Toile, extra fines, do do ordinaires et communes, Chemises de coton, do ; Chemises de couleur, dernier genre. GILETS de peau, Flanelle, mousseline pour l'été, Gilets d'Ecosse, do de coton. CALEÇONS, flanelle, coton et mérinos. CHAUSSETTES, soie, fil d'Ecosse et coton. CRAVATTES d'été, dites cols américains, de la plus grande nouveauté. GANTS, soie, fil de Perse, fil d'Ecosse, &c. MOUCHOIRS, PRETELLES, &c. &c.

BARBIERS—COIFFEURS.—On demande un ou deux jeunes gens, bien entendus dans leur profession. S'adresser chez VICTOR, No 16, rue St-Charles.

LE Public est prévenu que le certificat No 53 de trois actions de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans, portant la date du 9 mai 1839, émis au nom de H. FRAUENKECHT, ayant été perdu, il a été fait application pour un nouveau certificat.

AVIS.

NOUS avons l'honneur de prévenir nos amis et le public en général que notre sieur LION PART POUR L'EUROPE sous peu de jours se CHARGE DE TOUTES Commissions qui pourront lui être confiées soit pour le Nord des Etats-Unis, l'Angleterre, la France, la Belgique et l'Allemagne.

Messieurs les marchands trouveront un grand avantage en nous transmettant leurs ordres, nos conditions étant très libérales.
LION & PINSARD, 66 et 68 rue Royale, enc. Bienville.

MIEL—30 barils miel blanc et épais de Cuba, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, Commune.

CAFE—700 sacs café vert, première qualité de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, Commune.

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, Commune.

CIGARES—1,800,000 milles cigares de la Havane, des marques célèbres suivantes : Intimidad, Nicotiana, Consuelo, Nueva, Empresa, Monte Cristo, Habanera, Cabanas, Carbajal, Sevillana, Castanon, Los Arabes et autres marques de choix, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, Commune.

Ventes en avril, par Beard & May.

1er avril—Succession de Mme Gustave Bonfat, liste de valeur ; au faubourg Avart, ville de Jefferson.—Vente d'une réserve d'un terrain et d'une forge dans la rue Jolie, près de la Levée.

1er avril—Succession de John Lambert, vente d'esclaves de famille.—Seconde vente annuelle des biens de la succession Avart, pour une répartition entre les héritiers, (sans réserve), ces propriétés sont bien situées au faubourg Avart, ville de Jefferson.

4 avril—Succession d'Hypolite Mosey, esclaves de familles, créoles.

5 avril—Succession de W. S. Wilson, ville de Jefferson, terrains vides et d'autres avec bâtisses.

6 avril—Nègres de champ de la Caroline, vente pour le compte et aux risques des premiers acquéreurs.

8 avril—Magasin en brique au Nouveau Canal, pour réaliser une succession.—Vente sans réserve de terrains pour bâtir dans les rues Constance et Coerse.—Vente positive d'un terrain vague de valeur dans la rue Hercules.—Vente sans réserve et du consentement des parties, d'un terrain pour bâtir dans la rue Howard.

13 avril—Pour cause de départ, Propriété de valeur, donnant de bons loyers, dans la rue Royale, après la Banque de l'Etat. Une maison dans la rue Conti.

13 avril—Magasins et propriétés de valeur, appartenant à la succession de Judah Touro.

15 avril—Succession de Edward O'Brien : Maison dans la rue Thalie.—Succession de Wm Gormley : Belles propriétés dans le Premier District.

15 avril—Propriétés dans la rue St Joseph. Pour effectuer un partage entre les héritiers de Joseph Voisin.—Grande maison dans le 1er District. Pour effectuer un partage entre les héritiers de J. B. Grevez.—Grand moulin à scie sur le Bayou Lacombe, à 15 milles de l'extrémité du chemin de fer de Pontchartrain.

19 avril—Succession d'Alexander McKeever : Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.

22 avril—Succession de John H. Harmanson. Terrains pour bâtir dans le 4me District. Long crédit.

26 avril—Succession de Andrew Anderson.—Nègres et belle propriété dans la rue Washington, après la demeure de M. James Robb.

29 avril—Succession de Wm Collins. Terrains pour bâtir dans la rue Washington, 4me District.

Pour plus amples détails, voir les annonces.

COLLEGE DE LA Nlle-ORLEANS,
Incorporé par un acte de la Législature approuvé le 4 mars 1854,

ADMINISTRATEURS :
Erastus Everett, A. M., président ex-officio ; Alfred Hennen ;
L'hon. Cornelius Voorhies ; J. S. Copes, M. D. ; Bernard Avegno ;
L'hon. Alexandre Dejean ; C. M. Emerson ; Adolphe Dupré ;
L'hon. Robert Preaux ;
Prof. J. J. B. Jeannin ;
Prof. Chas. E. Marc.

Sec. 3e de la charte.—Il est de plus décrété, &c., Que le président, avec l'aide et le consentement d'une majorité dudit conseil des directeurs, aura une fois par an, après un examen public, le droit de faire graduer les élèves dudit collége, et de conférer les degrés littéraires et scientifiques suivants, savoir : Ceux de Bachelier ès-Arts, de Maître ès-Arts, de Bachelier ès-Sciences et de Maître ès-Sciences, et d'accorder pour chacun de ces différens degrés un diplôme par lequel le gradué aura droit à tous les priviléges, immunités et honneurs attachés aux susdits degrés dans les Etats-Unis.

Cette institution est établie dans le local occupé jusqu'ici par le "Orleans High School" (maintenant le Collége de la Nouvelle-Orléans) Nos 58 et 59, rue de l'Esplanade, où le public peut, en s'adressant au Président, obtenir un exemplaire de la charte et des règlements de l'établissement. 30 mars

UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS, capable d'enseigner le grec et le latin et habitué à la discipline d'un collége, trouverait une position permanente en s'adressant à M. Lasbury, notaire, rue St-Louis 21. 20 mars—1f

INSTITUTION BOURSIER.
Rue Toulouse 184, entre Rempart et Bourgogne.

M. ET MADAME BOURSIER ont l'honneur d'annoncer aux parents et aux familles en général que la distribution solennelle des prix aura lieu au siége de leur institution le lundi, 10 avril prochain, à 2 heures précises de relevée. Elle sera précédée de quelques exercices de musique et d'élocution. On ne sera admis qu'avec des lettres d'invitation.

Les parents qui ont des enfants à placer pourront y assister, en s'adressant au siége de la dite institution, où ils trouveront à leur disposition les lettres d'invitation nécessaires. 23mars

Tonnellerie.

La soussignée continuera, pour son compte, le commerce et celui de ses enfans, le même genre d'affaires que son mari, aux mêmes conditions, et sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public.
MME EUPHEMIA McLEOD, rue des Magasins, entre Poydras et Lafayette.—Rue Hevia, entre St-Pierre et St-Paul.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre feu Wm McLeod sont priées de les présenter immédiatement à M. Robert Morrison, au magasin de MM. David Gowans & Co, No 163, rue du Canal.

CUISINIERE DEMANDEE.

ON DEMANDE une bonne cuisinière blanche, pouvant fournir de respectables recommandations. S'adresser au bureau de ce journal.

NOUVELLEMENT débarqué du steamer Cincinnati : 12 barils Genièvre du Nord, 20 barils Eau-de-Vie de Cognac, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 11 et 15 rue St-Louis.

NOUVELLEMENT débarqué du steamer J. P. Tweed, de Cincinnati : 10 quarts pipe Eau-de-vie de preuve, 20 barils Whiskey Bourbon, 12 barils Rhum de la Jamaïque, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, rue St-Louis.

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Bruxelles, de Venise, tapis à miettes, en laine et en toile ; stores ; tapis pour tables et piano ; nattes d'escaliers, nattes de coco ; toiles cirées de toutes largeurs, de 3 à 8 pieds, coupées d'après la grandeur des appartements. Le tout au plus bas prix du marché. A. BROUSSEAU & Co.

EN débarquement du navire Trenton, de Marseille—300 paniers huile 24 onces James Paris ; 200 do do 22 do ; 150 caisses vermouth Noilly & Co ; 20 do olives ; 50 do do 12, Porto ; 100 caisses vin muscat, Madère 25, do Porto ; 100 paniers bouteilles vides. Caisses savon de Castille. Le tout avec droit au drawback, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.

EN débarquement du Hanes et John Cummings, de Bordeaux—40 boucauts ficelle en boudin, 4 do de vin rouge ; 600 barriques vin rouge bon ordinaire, 150 barils vin blanc, 40 do vin St. Estèphe ; 50 do vin rouge St. Julien, 50 do 24 bouteilles vin blanc, 50 caisses fruits à l'eau de vie, sauce, bouteilles, 50 do 12 et 25 quarts sardines à l'huile. Le tout avant droit au drawback, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co.

EN débarquement du navire sarde Trenton capitaine Tonessa, venant de Marseille et à vendre par le soussigné :—300 barriques vin rouge ; 100 caisses vin muscat ; 185 caisses vin rouge ; 25 caisses savon de Castille. PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis.

EN débarquement du navire John Spear, capitaine Spear venant du Havre et à vendre par les soussignés—150 dames-jeannes de 5 gallons chaque, 50 de 3 gallons. PAUL JUGE FILS & Co.

BEURRE de Goshen—18 tinquets et 25 demi do beurre de Goshen, jaune, de choix, à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

SUCRE—500 caisses sucre en morceaux, pulvérisé et en pains de sucre, à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

THE Pouchong—550 demi-boîtes à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

CAFE Java, Rio, de la Havane et de Moka—400 sacs à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

SAVON—1500 caisses savon de Windheuser et Livernore No 1, savon pour familles et qualité extra, à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

CORNICHONS, ketchups, sauces, etc., de la manufacture de E. & W. K. Lewis, à vendre par J. H. MARKS & Co, 96 et 98, rue du Camp.

TH. MOREAU,
151, Rue Royale, encoignure Toulouse,

REÇU par les navires Maria C. Day, Essex et Harvest Queen, du Havre, marchandises de printemps et d'été, telles que :

Chemises toile fine, du devant toile ; do coton blanc devant mécanique ; do devant couleur ; do toutes couleurs.

Chaussettes fil d'Ecosse brodées soie, rayées chinées multicolores, orientales, coton blanc et écru.

Chaussettes pour garçons, coton blanc et rayées, assorties de tailles.

Bas coton blanc pour dames et dito rayés couleur pour fillettes.

Gilets et caleçons coton gaze ; do fil d'Ecosse ; do coton fin blanc et écru.

Caleçons de toile pour hommes, assortis de tailles. Gilets et caleçons coton croisé do do

Assortiment complet de cravates sole fantaisie ; grenadine, soie légère ; cols cravates ; cols américains ; do royal, cravates, jaconas et batiste imprimées nouveauté.

Foulards, mouchoirs fil blanc et à vignettes pour hommes et pour dames ; cannes ; parapluies ; brosserie fine ; parfumerie Lubin et Guerlain ; porte-monnaie ; porte-feuille ; porte-cigares ; peignes à chignon écaille ; do diadème ; do impératrice ; peignes à retaper écaille, buffle et ivoire.

Un assortiment d'éventails nacre et ivoire ; bois de Santal ; éventails doré et autres.

Véritable occasion :

Un magnifique choix de rubens façonnés gaze et écossais Nos 12, 16, 24, 30, 60 à 25 sous la yarde et au-dessus.

Ceintures gros grain unie, chinée, rayée, Pompadour et Ecossais.

Coton à broder ; dessins de broderie ; laine du Berlin, dessins de tapisserie ; canneva, soie et accessoire pour la broderie.

Toujours en magasin, un grand assortiment de cheveux nattes, frisette, Marie Stuart et articles pour coiffeurs. 29mars

CHARLES LEVY, PÉDICURE DE PARIS, extirpe les cors, oignons, durillons, yeux de perdrix, ongles rentrant dans les chairs, sans la moindre souffrance. L'opération ne dure pas plus de dix minutes et l'on peut mettre sa chaussure aussitôt finie sans éprouver aucune douleur.

M. LEVY s'empresse de se rendre chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

Prix—1 piastre chaque cor ou oignon, &c.

Par abonnement—10 piastres par an.

Les abonnés auront le privilége de se faire soigner les pieds une fois par mois, en passant à mon bureau de 1 heure à 5 heures du soir.

CHARLES LEVY, bureau rue Royale, 198, entre St-Pierre et Orléans.

On le trouvera de 1 heure à 5 heures. 29nov—6

Banque des Citoyens de la Louisiane.
27 mars 1854.

LES Actionnaires sur hypothèque et sur actions payées, sont invités à passer à la Banque pour y prendre connaissance d'un acte relatif à l'institution, passé à la dernière session de la Législature et enregistrer leur vote pour ou contre l'acceptation dudit acte conformément à la 5me section.
27mars—12 EUG. ROUSSEAU, Caissier.

NOUVEAU MAGASIN DE GROS.

AUGUSTE GIRARD a l'honneur d'informer les marchands de la ville et de la campagne qu'étant sur son départ pour France, il vendra ses marchandises à des prix très modérés et à des conditions libérales.

Broderie, lingerie en tout genre.

Bandes brodées, jupons do, manches do, robes de bapiste do, layette de 50 et 60 pièces do, dentelle fil, soie et coton, rubans, soieries, coutil, damas, drap d'été, chemises en toile, coton et en couleur, parapluie soie, demi-parapluie do, ombrelles, chapeaux de paille pour dames, fillettes, hommes et garçons, gants chevreaux blancs et couleurs assortis, mouchoirs batiste brodés, fleurs artificielles et une grande variété d'articles de Paris reçus par les derniers arrivages du Havre. S'adresser rue Bienville, No 9, au premier, entre Chartres et Vieille-Levée.
27 mars—1m

HABILLEMENS CONFECTIONNES.
GODCHAUX FRERES,
107 ET 108 RUE DE LA VIEILLE LEVÉE,

REÇU par les steamers Star of the South et Empire City et par le steamer Africa (via New-York) et le navire Essex, du Havre, à vendre aux prix les plus réduits :

300 Levites et Paletots alpaca, 250 do drap F. Souié, 200 do Mérinos français. 1800 Paletots pour office, cachemirette noir et couleur. 1000 Levites nankin et toile nouveaux dessins.

Gilets.

500 Gilets Mérinos français, 500 do Alpaca à tous prix, 400 do pique fantaisie dessins riches droits, 250 do do do do croisés, 1200 do do do au choix à $1 75, 200 do do do blancs droits et croisés.

Pantalons.

5000 paires Pantalons coutil dessins courants, 4000 do do do Nouveautés, 2000 do do do au choix à $1 75. Tous les coutils ont été décatis en fabrique. 5000 paires Pantalons mérinos tous prix.

Chemises.

150 douzaines chemises couleur bas prix. 100 do do coul. fantaisie et dessins nouveaux. 200 do do blanches Madapolam toutes nuances. 100 do do do de sup do do. 50 do do do toile et devants de toile.

Un supplément.

A l'assortiment déjà complet, consistant en : Chapeaux feutre, soie, paille d'Italie, Panama, Campêche, &c. &c. Casquettes toutes sortes, Cravates, Cols et accessoires fantaisie.
ARTICLES DE VOYAGE. 25 mars

AVIS.
Madame DUVAL a l'honneur de prévenir les dames de la ville qu'elle ouvrira JEUDI 6 avril à l'encoignure Royale et Conti, ancienne maison de Mr Esnaud, un joli choix d'articles de printemps, consistant en chapeaux, rubans et fleurs, fantaisies, grandes nouveautés, rubans et fleurs assorties, pelisses et mantelets mousseline, dentelles et taffetas. Un joli assortiment de cols et de manches, bandes anglaises, mouchoirs, ombrelles, baiste imprimée, éventails batiste et autres.

Elle sollicite la faveur des dames de la Nouvelle-Orléans. 25 mars—15

A VENDRE.

UNE MACHINE A VAPEUR, ayant un cylindre de quinze pouces de diamètre et quatre pieds et demi de jeu, moulin à sucre de vingt-huit pouces de diamètre, quatre pieds et demi de long, d'une construction récente garantie, et en parfait état pour travailler.

Chaudière à vide et pompe à vide, deux chaudières à double fond et une chaudière à évaporation. Le tout entièrement neuf, et plusieurs chaudières à sucre de dimensions assorties.

S'adresser à W. & D. URQUHART, ou à ROBERT FERGUSSON, Encoignure des rues Richard et Nouvelle-Levée.
12jan—3p

EN débarquement du navire Wellington, venant du Havre—1000 dames-jeannes de 5 gallons, 100 do 3 do, 100 do 2 do, 50 do 1 do. A vendre par J. B. PREAU & Co, 31 et 33, Gravier.

EN débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux—150 caisses vin rouge St Julien, 27 bouteilles ; 150 pipes eau de vie J. J. Dupuy, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 17 & 10, rue St Louis.

A Vendre

UNE NEGRESSE âgée d'environ 30 ans, pleinement recommandée, bonne cuisinière, parfaite blanchisseuse. S'adresser rue de la Douane, No 86.

EN débarquement du navire Hanes, venant de Bordeaux : 40 barriques vin rouge St-Julien Médoc, 45 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par X. LAMBERT, 91, rue Tchoupitoulas.

432 caisses 12 b. vin rouge St-Estèphe Eyquem ; 65 do do très vieux ; 20 do do do Cn. d'Issan ; 5 quarts pipes cognac Goldenburg 1830 ; 5 huitièmes do do do ; 4 demi barriques vin rouge très vieux Ch. Labranche ; 20 barils vin blanc ; 1000 boîtes bouchons à demi pouces. En débarquement du navire Océana, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis.

324 caisses 12 b. vin rouge Beauvoir, 15 do do St-Estèphe, 10 huitièmes do do ; 20 quarts cognac de pve. S. Georges, Rochelle. En débarquement du navire John Cummings, de Bordeaux, et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis.

ALAMBICS pour eau-de-vie ; à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier.

VIN ROUGE—300 caisses Prunes et fins fruits, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier.

EAU DE VIE—10 quarts eau de vie Samuel Richard, 1815 ; 10 huitièmes do do, en débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux et à vendre par J. B. PREAU & Co, 31 & 33, rue Gravier.

A VENDRE—Plusieurs belles maisons dans le deuxième district, convenant à des familles nombreuses. S'adresser à Geo. GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune.

A VENDRE—12 demi-arpents de terre à la Passe Christian, à environ trois milles de Mississippi City. S'adresser à Geo. GOTTSCHALK, No 95, rue de la Commune.

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Océana, venant de Bordeaux : 12 barriques vin blanc Haut Sauterne ; 12 do vin rouge St Julien ; 20 do do Pauillac ; 100 caisses vin blanc Haut-Sauterne ; 250 do vin rouge Cantenac ; 200 do do St-Julien ; 250 do do Léoville ; 200 do do Pauillac ; 110 do do Margaux ; 50 barils vin blanc Haut-Sauterne ; 200 demi-boîtes sardines à l'huile ; 1000 quarts do do. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

RAISINS VERTS—20 barillets de raisins verts en bon état, à vendre par O. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas.

BISCOTS CRACKNELL—1000 boîtes en ferblanc, à vendre par O. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas.

FROMAGE DE GRUYERE—30 meules fromage gruyère, premier choix, à vendre par O. VALETON & CO, 25, Tchoupitoulas.

FROMAGE ANGLAIS—50 fromages anglais très supérieur de 10 livres chaque, à vendre par O. VALETON & Co., 25, rue Tchoupitoulas.

GELEE DE GOUYAVE—20 caisses de 12 douzaines petites boîtes gelée et pâte, à vendre par O. VALETON & Co, 25, Tchoupitoulas.

35 CAISSES de 100 demi-boîtes sardines à l'huile, marque A. Gillet ; 15 caisses de 200 quarts de boîtes sardines à l'huile même marque, en débarquement du navire Essex, du Havre, et à vendre par V & E MAIGNAN, 85 et 87, rue St Louis.

ABSYNTHE—100 caisses de la marque Yrran et Locoultre, en douane et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29 rue Natchez.

CHAMPAGNE—400 paniers de diverses marques attendu journellement par le navire John Spear, et à vendre par SOSTHENE THOMAS, 29 rue Natchez.

LES soussignés offrent en vente un magnifique assortiment de 12 caisses fusils doubles et pistolets de salon, à des prix très modérés. A. STURZENEGGER & ETERNOD, No 47, rue de Chartres.

REÇU par le navire Harvest Queen et à vendre chez les soussignés : 12 caisses Jaconat, Listadoes et Ginghams. Prix établis sur la plus basse échelle. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 47, rue de Chartres.

EN débarquement du navire John Cumming, venant de Bordeaux : 126 barriques vin rouge Montferrand. 100 do do St Julien et St Estèphe, 202 caisses vin rouge Pauillac Médoc, 132 do do St Laurent do, 203 do do Margaux do, 245 do do Chateau Jean Berbone, 221 do do do 24 1/2 bout, 124 do do Pape Clément 24 1/2 bout, 137 do do do, 20 do do Chateau Montrose, 10 do do Desmerail, Margaux, 15 do do Chateau Latour, 20 futailles bouchons en sac de 500, 13 do Eau de vie Cognac Martigue & Bigourdan, 28 do do do Union Brand, 20 do do do W. Raymond, 14 do do do Celebrated brandy wine, 12 tierçons vinaigre de vin blanc, 27 barils do do, 25 caisses de 12 bout, vinaigre de qual. très supér. A vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

BOUCHONS—10 balles de 15 chaque, bouchons réguliers, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 25 V. Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—300 caisses sucre blanc, jaune, brut et cucurucho, à vendre par F. MORENO Jnr., 34, Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane et de Cuba pour capes et tripes, en magasin et à vendre par F. MORENO Jnr, 35, Vieille Levée.

CAFE de la Havane—En magasin et à vendre par F. MORENO, Jnr, 34, Vieille Levée.

AMIDON de la Havane, en barils, très belle qualité, à vendre par F. MORENO Jnr, 34, Vieille Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Trenton, venant de Marseille :—300 paniers huile J. Plagniol. CHARLES CAVAROC, 30, rue Bienville.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Hanes, venant de Bordeaux : 60 barriques vin rouge ; 54 barils vin blanc. CHARLES CAVAROC, 30 rue Bienville.

EN débarquement du navire Oceana, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné : 100 caisses vin rouge. F. ROUMIEU, No 20, rue St Louis.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux : 300 barriques vin rouge, bon pour familles, et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, enc. Moreau et Mandeville.

REÇU par le navire Cotton Planter, du Havre—4 balles coutil fil, qualité supérieure ; 4 balles coutil fil et coton, qualité supérieure ; 2 caisses coutil gris bleu, pur fil ; 2 caisses coutil pur coton, à vendre par MICHON & SARRAT, 21 rue des Magasins.

Bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1854.

AVIS est donné aux personnes possédant des terres comprises dans la section No 2, bornée en haut par les rues Claiborne, St-Marc et Magnolia, au Nord par le canal de la Banque du Canal, au Sud par le canal Carondelet et dans le fond par le Bayou Métairie, à partir du Bayou St-Jean jusqu'à l'endroit où le Coteau est traversé par le canal de la Banque du Canal, que le tableau et les comptes amendés enregistrés par la Compagnie de Desséchement le 24 du mois dernier, dans la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, a été confirmé et homologué le 20 du courant par la dite Troisième Cour de District, et le décret d'homologation ordonné et adjuge que la dite Compagnie de Desséchement recouvrera des propriétaires qui se sont opposés au premier tableau et compte de la Compagnie, trois mills et la soixante-quatre mille cinq cent quarante-sept centmillième partie d'un mill (3 64547 mills) par pied carré superficie, avec dix pour cent d'intérêt, par an à partir du 20 janvier 1851 ; trois pieds carrés de superficie des terres susdites situées près du coteau de la Métairie, d'après le plan dressé par M. d'Hémécourt et qui est enrégistré. Cette mesure équivaut à un pied carré.

Avis est donné que dans le cas où les propriétaires n'auraient pas réglé avec la Compagnie dans les trente jours qui suivront la publication de cet avis, conformément à la 5me et 6me sections de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 20 mars 1839 et intitulé : "Acte pour amender l'acte intitulé : "Acte pour pourvoir au desséchement des marais et cyprières situés entre la ville de la Nlle Orléans, les faubourgs, les ports et le lac Pontchartrain, approuvé le 19 mars 1835,"

La dite compagnie procèdera, conformément à la 7me section du dit acte du 20 mars 1839 par un ordre de saisie et de vente contre les propriétés pour celles aucun réglement n'aura été effectué, comme il est dit ci-dessus.
HENRY A. HOFFMEYER, Secrétaire.
23 mars—au 1erav

AVIS.

LES soussignés, avocats, ont formé une société. BENJAMIN, MICOU & FINNEY.
E. A. BRADFORD.

M. HENRIQUEZ partant pour France, M. PIERRE SENAT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il prend la suite des affaires de sa pharmacie.

Ses correspondances avec les principales maisons du Nord et avec M. Henriquez en France, lui permettront de renouveler constamment son stock et lui donneront l'avantage d'offrir au public des médicamens toujours frais et de première qualité.

M. P. Sénat a droit à la confiance des nombreux clients de la pharmacie Henriquez, par ses connaissances, jointes à une pratique de quinze années tant en France qu'à la Nouvelle-Orléans, en même temps que par les soins qu'il apportera aux préparations des ordonnances de MM. les médecins.
19 mars—1m

Nouveautés, Nouveautés
WILLIAM McCLURE,
No 9, Rue des Magasins,

ANNONCE à ses clients et aux marchands en général, qu'il a reçu par les derniers arrivages, un superbe assortiment d'articles de nouveautés et de fantaisie pour modes, qu'il vendra à des prix très réduits et à des termes avantageux. L'assortiment se compose principalement d'articles de Paris, tels que :

Chapeaux pour dames et enfants ; Rubans pour chapeaux, ceintures et garnitures ; Fleurs de toutes qualités ; Parures pour mariées et pour bal ; Dentelles blondes et valenciennes ; Franges très riches ; Broderies en tous genres ; Tulles, blondes, unis, soie et coton ; Crêpes de toutes couleurs et qualités ; Gants en peau, soie et fil ; Parasols et ombrelles ; Velours unis et découpé.

Et toutes sortes de fournitures pour modistes. Aussi, Un beau choix de chapeaux de paille pour hommes et enfants, sur lesquels appelle l'attention des acheteurs. 21fev—2m

D. BEAUVALET, 16, rue de Chartres, PREVIENT les marchands qu'étant obligé de partir pour Paris, il vendra, à commencer du 15 mars jusqu'au 15 avril, à des prix très réduits, ses articles suivants : Rubans, fleurs, blondes, tulles, dentelles, voilettes, ombrelles, passementerie, peignes fantaisie, robes, vêtements agrément et chapeaux de paille. La balance sera vendue à l'encan le 16 avril.
D. BEAUVALET.

LES soussignés offrent à vendre à des prix très réduits les marchandises suivantes qu'ils viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre. Jaconats, mousselines et brillantée, Barèges pour robe, bleu et vert, Coutils fil et coton fil pour pantalons, Robes organdis, riches à volants, Do barège, à volants, do do Bayadère, Mouchoirs linon, brodés et soie assorties, Gants fil, do satin, cravattes, Eventails, rubans, ombrelles, Chapeaux de paille pour hommes et enfants. Et aussi un assortiment d'articles de Paris.
RICHARD, ALDIGE & Co., 47, rue de la Douane.
16 mars

CIGARES—1,800,000 cigares de la Havane des marques suivantes : Nueva empresa, Monte Cristo, Rio Hondo, Ingenuidad, Intimidad, Cabergas, Cabanas Martinez Ybor, El Sol, Habana, &c. &c., en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 37, rue de la Commune.
16 mars

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son attitude plaire à ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
M. GARZIA

Magnétisme.

Mme ALLUARD, SOMNAMBULE d'une lucidité reconnue,

Spécialement pour les maladies,

A l'honneur de prévenir le public qu'elle donne des consultations RUE BOURBON, 335, entre Ursulines et Hôpital, et qu'elle reçoit tous les jours pour les maladies, de 10 heures à 3 heures.

M. Alluard garantit qu'il est le seul professeur de magnétisme qui possède, guérit et qu'il peut apprendre, selon le professeur magnétisme à tel point qu'il a obtenu sa propre [illegible] dans une séance [illegible]

VISION.

Malgré l'occlusion la plus parfaite des yeux, la somnambule nommera, à distance, tout ce qui lui sera présenté.

Le mercredi et le vendredi, séance spéciale pour les personnes de la ville.

PRIX D'ENTRÉE—50 cts.

M. Alluard reçoit tous les jours de 10 heures à 3 heures, excepté le dimanche.

GALERIE DAGUERREOTYPE de MOISSENET,
No 1, rue du Canal, encoignure Canal.

LES personnes qui désireraient faire tirer leur portrait au daguerréotype sont invitées à visiter la galerie MOISSENET ; elles pourront se convaincre alors par elles-mêmes de la valeur des daguerréotypes de cet artiste, au moyen d'un procédé de son invention, et d'une longue expérience en photographie, M. Moissenet obtient des résultats que les autres artistes ont vainement recherchés jusqu'à ce jour ; la ressemblance parfaite, les teintes douces et vigoureuses, étaient réservées au pinceau.

FORMES ET POTS pour raffinerie de sucre : 200 formes à sucre partie en bois, partie en terre ; 2000 pots à sucre en terre ; Installation pour recevoir les formes ; Divers autres objets de raffinerie. A vendre par FRED. LOISON, 24, rue de la Douane.

EN débarquement du navire Hanes, capt. Small, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés : 15 caisses fruits au jus, assortis—20 caisses cerises à l'eau de vie—10 do prunes do—10 do prunes do—10 do poires do ;—10 do de 50/2 boîtes sardines à l'huile—10 do de 100/4 do do do. PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St Louis.

CAFE—112 sacs café vert de St Iago, 1re qualité, en débarquement du brick Fanny, à vendre par S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

CACAO—59 sacs en débarquement du brick Fanny, à vendre par S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

GINGEMBRE—9 barils en débarquement du brick Fanny, à vendre par S. DE VISSER & Co, 26 Vieille Levée.

EN débarquement des navires John Cummings et Hanes, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné : 120 barriques vin bon ordinaire, 40 barriques vieux Margaux Médoc, 25 do Haut Sauterne, 40 barils du même, 10 quarts pipes vieux cognac de Vve Brice, 100 caisses fruits à l'eau de vie de Forestier, 50 caisses fruits au jus de Teyssonneau, 25 do de 100 1/4 boîtes sardines. JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

GRUYERE—40 boucauts de 10 fromages, en magasin et à vendre par JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

VERMOUTH—400 caisses véritable et importé, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

CHAMPAGNE—50 paniers champagne supérieur en débarquement du Wellington, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

DAMEJEANNES—1000 damejeannes de 5 gallons, 500 de 3, 500 de 2, et 1000 de 1 gallon, à vendre par JOSEPH LANATA, 11 Jefferson, 12 Toulouse.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

LES soussignés ont en magasin un assortiment complet de ces articles, convenant aux marchands de la ville et de la campagne, et qu'ils vendront à bas prix et à des conditions libérales.
I. HOBBS & Co. 12 et 14, rue de la Douane

AVOINE—600 sacs avoine première qualité de St Louis, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

GUANO DU PEROU—En magasin et à vendre, en sacs et jusqu'à 5 tonneaux, aux prix des agents, c'est-à-dire 2 3/4 c. la livre. F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

MAIS—1000 sacs maïs blanc et jaune de première qualité, en magasin et à vendre par F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

FOIN—200 balles foin de l'Ouest de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs. F. A. GONZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville.

MARCHANDISES SECHES,
Encoignure Magasins et Commune.

LES soussignés ont maintenant en main et continuellement à recevoir d'Europe et du Nord, un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, et qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses.

COUVERTURES pour nègres, françaises et anglaises ; COTON de Lowell 3/4, 4/4 ; COTON blanc et écru ; LINSEYS et JEANS du Kentucky et de Glasgow ; FLANELLES ; COTONNADE et DENIMS ; MOUCHOIRS MADRAS et imitation ; SATINETS bleu, noir et mêlé ; CALICOS, guingham, soies et barèges ; CALICOS mérinos, ALPACCAS et bombasines ; MOUSSELINES SUISSES, à carreaux, blanche ; TOILE D'IRLANDE ; PARAPLUIES en soie et coton.
NORTH BROTHERS & Co

FROST & Co.,
Rue des Magasins, No 10, Nlle-Orléans.
OFFRENT EN VENTE
BOTTES, CHAPEAUX, SOULIERS,
Convenables pour le commerce de la campagne en général et pour l'usage des plantations.

VALENCIENNES ! VALENCIENNES !

LES soussignés viennent de recevoir un grand assortiment de Valenciennes, à des prix excessivement réduits.
LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

300 DOUZAINES bas pour dames et fillettes, reçus par les derniers arrivages, du Havre.
LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans des Opelousas et de l'Ouest.

A dater de dimanche, 19 du courant, les trains de passagers partiront comme suit :

DIMANCHES
Ils partiront d'Alger à 7 et 11 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 9 heures du matin et 1 et 5 heures de l'après-midi.

MARDIS ET JEUDIS
Ils partiront d'Alger à 8 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.
Ils partiront de l'extrémité du chemin à 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.

Les trains de l'autre ligne partent un quart d'heure après ceux d'Alger.

Les ferrys de premier et deuxième districts, rend de la ville pour leur embarcation respective, à New-Orleans, une demi-heure avant le départ des trains.

Le ferry du troisième district partira un quart d'heure avant l'arrivée des trains.

Prix : 50 cents pour aller et autant pour revenir.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.—Encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

UN versement (le sixième) de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie sera dû et exigible à ce bureau lundi, 3 avril prochain.

L'assemblée qui a eu lieu le 24 janvier, les actionnaires ont fixé les époques suivantes pour le paiement des versements, savoir : le premier lundi d'avril ; le premier lundi de septembre 1854 ; le premier lundi de janvier 1855, chaque versement de dix pour cent ; le versement de cinq pour cent le premier lundi d'avril 1855, de verser et rétablir les dits versements.

Avis est donné aux actionnaires que conformément à une résolution de la Direction il sera alloué un escompte de huit pour cent par an à tous ceux qui feront, avant les époques fixées ci-dessus, les paiements ci-dessus ou un de ces versements.

Par ordre de la Direction.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

UNE demande ayant été faite au président de la banque pour le renouvellement d'un certificat d'actions (No 4175), portant la date du 4 septembre 1848 et émis au nom de R. H. Spencer, avis est donné qu'un nouveau certificat sera émis en remplacement de celui qui est perdu.
RICHARD RELF, Caissier.
16 mars—Golfpa

Compagnie du Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord

AVIS est donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, No 45, rue Carondelet, LUNDI 10 avril 1854, à midi, conformément à la charte.

Par ordre de la direction.
JOHN CALHOUN, secrétaire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 11 mars 1854—En vertu d'une résolution No 1[illegible] du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, approuvée le 8 mars 1854, avis est par le présent donné que [illegible] A. P. CRESSMAN, Maire.

BRODERIES IMPRIMEES, etc.

F. de PERCEVAL, No 657, Broadway New-York, seul fabricant de broderies imprimées, offre aux dames de la Nouvelle-Orléans et des environs un grand et magnifique assortiment de cols, manches, bandes, jupes, bonnets, [illegible] etc., d'une grande variété de modèles et de première qualité. Des ordres pour ces articles en gros ou en détail sont exécutés avec promptitude et à juste prix.

Dépôt des manufactures
DE DENTELLES DE CHANTILLY ET BRUXELLES.
Châles, Echarpes, Pelerines, Berthes, Volants, Manches, Voiles, Mouchoirs, &c. &c.
JULES DELBROIX,
596 BROADWAY.
Près l'Hôtel Metropolitan—New York.

A VENDRE.

UNE BELLE MAISON en brique à deux étages, No 15, rue St Thomas, entre Richard et Josette, composée de [illegible] pièces, [illegible] cuisine et dépendances. S'adresser sur les lieux, ou à B. MEUGENS, 30, rue de la Commune.

GUANO.
Nouveau Tarif des prix.
INVARIABLEMENT COMPTANT.

Pour des sacs jusqu'à 5 tonneaux $54 ; De 5 à 10 tonneaux $53 ; De 11 à 25 do $52 50 ; De 26 à 50 do $52 ; De 51 à 100 do $51 50 ; De 101 à 150 do $51 ; De 151 et au-dessus $50 50. Un chargement complet livré sur le wharf.
CASTILLO, HARISTY.

F. FROISSAVAUX,
49, rue de Chartres, adossée au Bureau.
A solder, avant départ, au comptant

TOUTES marchandises de première qualité en chapeaux, fleurs et articles de modes. [illegible]

Mme BARON, ACCOUCHEUSE, reçue par la Faculté de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'elle a transféré sa demeure [illegible] Références MM. les Drs Ambert et Beugnot.

A LER.

Maison de résidence, [illegible] M. Bernard Philips, notaire.

A LOUER.

Une jolie résidence rue Rempart, entre Bourbon et Dauphine, [illegible] S'adresser sur les lieux.

ON DEMANDE [illegible] J. Y. DE EGANA.

PHARMACIE—VENTE EN GROS.
Médicaments, produits chimiques, parfumerie.
Remèdes d'habitation.
Instruments chirurgie.
Remèdes patentés.

UN approvisionnement considérable de ces articles, garanti de première qualité et offert aux conditions les plus avantageuses aux marchands et planteurs.

Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES, Rue du Canal, encoignure Carondelet.

Sangsues de la Hongrie et de la Suède.

NOUS recevons constamment d'Europe des sangsues de la Hongrie et de Suède. Nous les vendons en gros ou en détail au plus bas prix du marché. Pharmacie et dépôt de produits chimiques de SYMES, Nos 9 et rue du Canal.

Réduction du prix du Coke.
Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

A PARTIR de cette date, le prix du Coke est réduit à 25 cents le baril.
N. O. J. DALE, trésorier.

500 POUR CENT D'ECONOMIE.
Plus de Tapis, plus de nattes et plus de Frottage.
CHROMO DUROPHANE.
Pour la mise en couleur des appartements en toutes nuances—Sic brillant
Séchant en 2 heures.—Dépôt [illegible] Chimiste Inventeur.
Rue St. Martin Paris.

CE produit qui a depuis vingt années obtenu un si grand succès en France et à l'étranger, [illegible] Nous devons remercier l'inventeur d'avoir [illegible] de nommer à la Nouvelle-Orléans des agents pour la vente de cette précieuse découverte [illegible]

Pour éviter toute contrefaçon chaque pot de Chromo Durophane sera goudronné et porte la signature des agents à la Nouvelle Orléans, une étiquette indiquant la manière de s'en servir.

NOTA.—Avec une livre de Chromo Durophane on peut mettre une yarde et demie [illegible] deux couches, soit pour une chambre [illegible] des $1, car le Chromo Durophane [illegible] 40 cents la livre chez les dépositaires, No 51, rue de Chartres, à la maison de [illegible] chez Poncelet & Bérés. Des [illegible] en couleur à raison de 60 cents [illegible]

FUSILS ! FUSILS !

2 CAISSES fusils à deux coups manufactures anglaises, à vendre en gros et en détail par URIAH A. LARD & Co.

Cent piastres de récompense.

PARTI marron le jour du départ, du soussigné, le griffe Jim, âgé de 32 ans, taille de 5 pieds 7 pouces, pesant environ 160 livres, les cheveux crépus. Il porta [illegible] Cent piastres de récompense à celui qui le ramènera [illegible]
LEFEBVRE, 160 rue Philippa.

EN débarquement du navire Louisa Bliss, venant de Bordeaux : 60 barriques vin rouge, à 1 [illegible] A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

Chapeaux—Actuellement en débarquement des navires Atlantic, Creole, de New-York, un assortiment de chapeaux en soie, fourrures et laine, de tous genres et nouveautés, convenables pour la ville et la campagne, à vendre par V. DUNBAR, rue des Magasins.

PAPIERS PEINTS.
DELCRO,
No 166, rue de Chartres,

VIENT de recevoir de Paris, par les navires Ashland, Wurtemberg, &c., un vaste assortiment de papiers peints dorés.

M. DELCROIX ayant fait lui-même son choix dans les meilleures fabriques et à rapporté un assortiment de papiers aussi élégants que variés de tous les prix [illegible]

Ses papiers de luxe se recommandent surtout par la beauté des dessins, la richesse des couleurs et leur nouveauté. [illegible]

F. P. DUCONGÉ

PREVIENT ses amis et clients que, par suite de l'incendie qui a détruit sa résidence, [illegible] rue de Chartres No 39, il s'est établi au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir les ordres qui lui seront adressés, jusqu'au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction.

LES MEDECINES GRAEFENBERG

LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins les plus distingués les recommandent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi.
J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25jan—1an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie, à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable, est le meilleur des alimens,—à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toutes les médications. Elle est souveraine surtout dans les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de l'urètre, crampes des reins et de la vessie, les hémorrhoides, &c. Aussi dans les maladies des poumons, des voies respiratoires, la toux et la consomption.

J'ai la conviction que la Revalenta Arabica de Du Barry a la propriété précieuse de guérir les maladies lentes où des substances ont subi une grande efficacité dans la dyspepsie (mauvaise digestion), les douleurs d'estomac, les aigreurs, la pituite, les glaires, les palpitations, la migraine, les affections bilieuses et nerveuses, les éruptions cutanées, le gonflement après les repas, les hémorrhoïdes, le mal de mer, l'hypocondrie, la goutte, le rhumatisme, &c. &c.

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGÉ, No 13, rue Douane et chez Z. GERMAIN, No 117, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament faible. 24nov—6m

Décédé hier à deux heures P. M. Nicolas Jacques DUMAS, à l'âge de dix-neuf ans. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de chez sa mère, encoignure Mandeville et Casacalvo.

Cest aujourd'hui que MM. Beard & May font, à l'Arcade de Banks, la vente de 400 terres de valeur appartenant à la succession de Mme Gustave Bonfat et aux héritiers de la succession Avart. Ces terrains sont situés dans la ville de Jefferson.

MM. Beard & May vendront auparavant Des [illegible] esclaves de famille. Trois terrains avec bâtisses, dans la ville de Jefferson—une forge et un terrain dans la rue Jolie, près de la Levée. Pour plus amples détails, voir les annonces. [illegible] Bernard Lumberyard Company près du Nouveau Canal.—La vente des propriétés Avart sera continuée lundi prochain.

MM VINCENT & Co, vendront à l'encan samedi, 1er avril, à 10 heures, au No 44, rue Bienville, des marchandises sèches étrangères et du pays.

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

UN train d'excursion, consistant d'un wagon de voyageurs et d'un tender pour les bagages, partira tous les dimanches pour Kenner, du dépôt, au coin des rues Calliope et Solis, à 7 heures et 10 du matin, 1 et 4 heures de l'après-midi, et cette semaine et les dimanches suivants, à 8, et 11 heures du matin et 2 et 5 heures de l'après-midi. Le train partira de Kenner à 10 heures du matin, 1 heure et 4 heures de l'après-midi jusqu'à nouvel ordre.

Un train de construction partira du dépôt à 6 heures du matin pendant la semaine et reviendra à midi à la même heure. Des passagers pourront s'embarquer.

Prix : 25 cts pour aller et autant pour revenir.

AVIS.

UN CAPITAINE au long cours (Français) ancien élève de l'Ecole Polytechnique, s'est décidé à rester aux Etats-Unis pour y établir définitivement, et désire donner des leçons de marine, de mathématiques, d'astronomie et d'hydrographie. S'adresser hôtel Verandah-Conti, au bureau de ce journal. 31 mars—1m

Bureau pour la vente de propriétés foncières—No 16, Commercial Place.
AUX CAPITALISTES.

A VENDRE—Deux magasins bien situés dans le premier district. Un vaste entrepôt ayant deux façades. Le terrain a une profondeur de 220 pieds.

On demande à emprunter $25,000 en différentes sommes, sur des terrains améliorés. Première hypothèque, à un jusqu'à cinq ans. 31mars—3

Compagnie de Pompiers d'Orléans, No 21.

Les officiers et membres de cette Compagnie sont priés d'assister au lavage mensuel, dimanche 2 avril, à 8 heures du matin, ainsi qu'à l'assemblée mensuelle qui aura lieu lundi, 3 courant, à 8 heures du soir. Les membres sont priés d'être exacts. Par ordre.
ROBT. J. LILLY, secrétaire.
31 mars

EAU de fleurs d'oranger—Reçu par le Trenton, de Marseille, 12 estagnons et 100 caisses d'eau de fleurs d'Oranger 1ère qualité, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 20, rue de la Douane.
31 mars

AVIS.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre le steamboat A. FUSELIER, du 1er janvier au 28 mars 1854, sont priées de les présenter immédiatement à CHS. DE BLANC, 14, rue de la Douane.
30 mars—3

TOILES D'IRLANDE.

NOUS avons en ce moment en magasin un assortiment complet de la célèbre marque Golden Flax.

—AUSSI—

8 et 10 1/4 damassé fil. 5/8 et 4/4 servie tes damassées. Robes batiste, fil imprimé. Toiles imprimées pour enfants. Mantelets.

Un très joli choix de Mantelets en soie et dentelles. Robes organdies imprimées à volants. Do barège do do. Do do à dispositions. Jaconat français nouveau. Un lot de robes barège, haute nouveauté.
P. & E. REILLY & Co, Encoig. Canal et Royale.
30mars—1m

EN débarquement du navire Trenton, venant de Marseille : 60 barriques vin rouge Bergasse ; 40 do do Bethfort ; 150 paniers huile Plagniol en bouteilles ; 50 do do en demi bouteilles ; 150 caisses huile d'olive de Plagniol et de Bacigalupi ; 100 do vermouth Noilly & Co ; 150 do savon de Castille ; 25 balles amandes à coque tendre ; 100 caisses vin muscat ; 20 quarts imitation vin de Madère ; 20 do do vin d'Oporto ; 3 balles bouchons pointus ; 100 caisses salaisons assorties ; 50 do eau de fleur d'oranger, à vendre par Fdo DE FUENTES, 22, Vieille Levée.

EN débarquement des navires Hanes et Oceana, venant de Bordeaux : 1200 caisses vin rouge St Julien et St Estèphe ; 100 do fruits au jus assortis de Teyssonneau ; 100 do cerises à l'eau de vie do ; 100 do fruits assortis à l'eau de vie ; 50 do huile d'olive, en bouteilles et d'mi bouteilles, à vendre par Fdo DE FUENTES, 22, Vieille Levée.

REÇU par le navire John Spear, arrivé du Havre : 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère, 4 caisses eau de vie de Graziano, 20 fromages de Gorgonzola, emballés dans des boîtes en ferblanc et fermées hermétiquement, à vendre par J. N. CURIEN, 23, rue Toulouse.

A VENDRE en débarquement du navire Trenton arrivé de Marseille : 150 caisses vermouth de La Noailly fils & Co. 20 quart vin de porte doux, à vendre par J. N. CURIEN, 23, Toulouse.

REÇU par le steamboat Tecumseh, arrivé de Cincinnati : 20 barils New York Brandy, 1re preuve, 10 do do gin do. A vendre par J. N. CURIEN, 23, rue Toulouse.

CIGARES de la Havane—275,000 Regalias, Londres, Media Regalias, Prensados, Millares et Cazadores, des meilleures marques, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey, venant de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier.

PIASSAVA—30 barils de la première qualité, en débarquement de la goélette Edwin Dorsey et à vendre par D. BORNIO Jnr, 34, rue Gravier.

ON DEMANDE

DEUX BONS COIFFEURS et BARBIERS, chez F. R. BOIZON, 64, rue St-Charles.
29 mars—3

VINS DE BORDEAUX—250 barriques vin rouge, 12 do Haut Sauterne ; 30 do barils ; 40 do vin de Bergasse ; 15 1/4 Cognac de la marque Bisquit Tricoche & Co. ; 5 1/4 Cognac de la marque Jules Robin & Co. ; A vendre par E. DECHAMPS, 67, rue Condé.

2000 PANIERS anisette ane, surfine et superfine. 1000 caisses liqueurs fine, surfine et superfine. 100 do guignolet d'Angers. 250 do marasquin surfin et superfin. 250 do curaçao surfin et superfin. 150 do do blanc superfin. 300 do absinthe E. P. et Y. & L. importation. 150 do do Berthoud fils, do. 75 do kirschenwasser do do. 250 do absinthe E. P. et Y. & L. imitation. 100 do vin muscat de Frontignan, marque L. Noilly fils & Co. 75 do cerises à l'eau de vie, marque Pl. Clermont & Co. 50 do Fruits do do assortis do do. Vins en caisses pour familles, de diverses marques. Vins en barriques, demi barriques, pour familles, du do rouge et blanc. Cognac de diverses marques, brandies, gin de Hollande et du pays. Marasquin fine et surfine, vins de Madère, Bittor, Pepperminth, etc. etc. à vendre en magasin par DAMAN & JOURDAN, No 45 Vieille Levée.
9jan

RESTAURANT A VENDRE.

A VENDRE—Le fonds du Restaurant connu sous le nom de Restaurant de Paris et situé rue Bienville, No 21, entre Chartres et Levée. Le restaurant est bien achalandé. Pour plus amples détails, s'adresser sur les lieux. 9mars—1f

EN débarquement du navire John Cummings, venant de Bordeaux : 80 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par BOYER FRERES & BENQUET & Co., Enc. Moreau et Mandeville, 3e District.

EN débarquement du brick Arker, venant de Bordeaux : 108 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille et à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district.

EN magasin et à vendre par les soussignés— 25 barriques vieux vin rouge pour famille. 150 barriques vin rouge bon ordinaire ; 25 barils Haut Sauterne 1re qualité ; 15 do do do 2me qualité ; 25 dames-jeannes diverses marques vieux Jeach Brandy, Bourbon whiskey et gin de Hollande ; 4 balles bouchons fins réguliers ; 5 paniers bouteilles vides. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3me district.

ATTENDU par le navire John Cumming, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés— 60 barriques vin rouge bon ordinaire. BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, Encoignure Moreau et Mandeville, 3e District.

Dr. P. BLANCHARD,

Chirurgien-dentiste, à l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il continue d'exercer sa profession, rue Royale, No 186, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane.

VINS FINS pour famille—93 barriques vin rouge St Julien Médoc. 86 barriques vin rouge St-Emilien Médoc. 76 do do St-Julien 1er cru do. 67 do do St-Estèphe do. 54 do do Margaux do. 41 do do Chateau Berbone. 31 do do Pape Clément do. 29 do do Boyer Canon do. 18 do do Cantenac 1er cru do. 23 do do Pauillac do. 34 do do Veuve Bachelot. 45 do do Veuve Marmot. 6 do do Marquis St-Affrique. 8 do do Côtes d'Estournel. En magasin et à vendre à prix modéré, par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

VINS BLANC supérieur pour familles—65 barriques qualité très supérieure, en magasin et à vendre par A. CARRIERE, 116, Vieille Levée.

EN débarquement du Trenton, de Marseille ; 150 paniers huile véritable Plagniol, gr. et 1/2 bout ; 20 barils vin Oporto doux (de Bourdeau) ; 20 caisses savon de Marseille marbré ; 200 caisses salaisons assorties ; 10 caisses olives farcies et cachets à l'huile ; 200 caisses vin rouge St Julien ; 160 caisses eau de fleurs d'oranger. A vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

EN débarquement du John Cummings, de Bordeaux—20 barriques vin rouge bon ordinaire ; 20 barils vin blanc Haut Sauterne. A vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.

ATTENDU incessamment par le Morning Star, de Bordeaux—150 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD, 44, Vieille Levée.